



INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (2012)

DIRECTION DU BAS-SAINT-LAURENT – GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE



MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (2012)

Direction du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Direction générale de Québec et de l'Est

Permis de recherche archéologique au Québec : 12-ARTE-02
N° de dossier, ministère des Transports : 6203-11-AD02

Rapport préparé par :

Artefactuel, coop de travail

C. P. 70030, succ. Saint-Jean-Baptiste
Québec (Québec) G1R 6B1

Téléphone : 418-999-0138

Courriel : info@artefactuel.ca
Site Web : www.artefactuel.ca

Mars 2013

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	vi
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	viii
1.0 INTRODUCTION	1
2.0 MANDAT.....	2
3.0 PROJETS ROUTIERS INVENTORIÉS.....	3
4.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	5
4.1 Recherches documentaires	5
4.2 Identification des sites archéologiques	5
4.3 Évaluation des sites archéologiques.....	6
5.0 RÉSULTATS DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES.....	7
5.1 Projet n° 154-01-0090 – Route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, réfection de la structure de la chaussée et aménagement d'une transition.....	7
5.1.1 État des connaissances en archéologie	7
5.1.2 Inventaire archéologique.....	7
5.1.3 Conclusion	7
5.2 Projet n° 154-06-1524 – Route 195, municipalité de Saint-Vianney, réfection d'un ponceau	17
5.2.1 État des connaissances en archéologie	17
5.2.2 Inventaire archéologique.....	17
5.2.3 Historique.....	17
5.2.4 Résultats de l'inventaire et évaluation du site DdDu-1	20
5.2.5 Interprétation générale des données	26
5.2.6 Conclusion	27
5.3 Projet n° 154-08-1883 – Route 289, municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long, reconstruction de la route.....	42
5.3.1 État des connaissances en archéologie	42
5.3.2 Inventaire archéologique.....	42
5.3.3 Conclusion	43

5.4	Projet n° 154-09-0219 – Route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude, reconstruction de la route.....	49
5.4.1	État des connaissances en archéologie	49
5.4.2	Inventaire archéologique.....	49
5.4.3	Conclusion	49
6.0	CONCLUSION.....	62
7.0	BIBLIOGRAPHIE.....	63
ANNEXE 1 :	CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES.....	64
ANNEXE 2 :	CATALOGUE DES BIENS ARCHÉOLOGIQUES	69
ANNEXE 3 :	FICHES DES SITES ARCHÉOLOGIQUES	71

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation générale des projets routiers inventoriés (source : Google Earth version 6.1.0.5001, 2011)	4
Figure 2 : Localisation du projet n° 154-01-0090, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, et des inventaires archéologiques antérieurs (source : www.geogratis.ca, carte topographique CanMatrix 22G/01 (extrait); MCC, 2011a).....	9
Figure 3 : Localisation du projet n° 154-01-0090, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q75361-86 au 1:15 000)	10
Figure 4 : Projet n° 154-01-0090, localisation de l'emprise, chaînage 22+170 à 22+780, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts (source : MTQ, plan n° CH-6308-154-01-0090-3)	11
Figure 5 : Projet n° 154-01-0090, localisation de l'emprise, chaînage 22+760 à 23+380, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts (source : MTQ, plan n° CH-6308-154-01-0090-4)	12
Figure 6 : Projet n° 154-01-0090, localisation de l'emprise, chaînage 23+360 à 23+980, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts (source : MTQ, plan n° CH-6308-154-01-0090-5)	13
Figure 7 : Projet n° 154-01-0090, localisation de l'emprise, chaînage 23+960 à 24+140, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts (source : MTQ, plan n° CH-6308-154-01-0090-6)	14
Figure 8 : Localisation du projet n° 154-06-1524, route 195, municipalité de Saint-Vianney, du nouveau site et des sites connus (source : www.geogratis.ca, carte topographique CanMatrix 22B/11 (extrait); MCC, 2011c)	29
Figure 9 : Localisation du projet n° 154-06-1524, route 195, municipalité de Saint-Vianney, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q80532-66 au 1:15 000).....	30
Figure 10 : Projet n° 154-06-1524, localisation de l'emprise, route 195, municipalité de Saint-Vianney (source : MTQ, plan n° 154-06-1524-Ds-01)	31
Figure 11 : Projet n° 154-06-1524, photographie aérienne datée entre 1928 et 1930 montrant un bâtiment pouvant correspondre au moulin Langlois, route 195, municipalité de Saint-Vianney (source : ministère des Terres et Forêts, photographie n° 47-3)	33
Figure 12 : Détail du plan cadastral de 1919 du canton de Langis. Le cercle rouge indique l'emplacement approximatif du site DdDu-1, route 195, municipalité de Saint-Vianney (<i>Canton de Langis. Comté de Matane</i> , 1:31 680 (40 chaînes : 1 pouce), 1919-07-15. Source : BANQ, cote E21,S555,SS1,SSS1,PL.69).....	35
Figure 13 : Projet n° 154-06-1524, schématisation des profils stratigraphiques des sondages positifs du site DdDu-1, route 195, municipalité de Saint-Vianney	34
Figure 14 : Localisation du projet n° 154-08-1883, route 289, municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long et du site patrimonial connu (sources : www.geogratis.ca, carte topographique CanMatrix 21N/07 (extrait); MCC, 2012c).....	44
Figure 15 : Localisation du projet n° 154-08-1883, route 289, municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q79617-29 au 1:15 000)	45

Figure 16 : Projet n° 154-08-1883, localisation de l'emprise, chaînage 0+010 à 0+840, route 289, municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long (source : MTQ, plan n° 46323-2-3DCIEL001, feuillet C-2).....	46
Figure 17 : Projet n° 154-08-1883, localisation de l'emprise, chaînage 0+780 à 1+250, route 289, municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long (source : MTQ, plan n° 46323-2-3DCIEL001, feuillet C-3).....	47
Figure 18 : Localisation du projet n° 154-09-0219, route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude (source : www.geogratis.ca, carte topographique CanMatrix 22H/04 (extrait)).....	51
Figure 19 : Localisation du projet n° 154-09-0219, route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q04140-80 au 1:15 000)	52
Figure 20 : Localisation du projet n° 154-09-0219, route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q04140-89 au 1:15 000)	53
Figure 21 : Localisation du projet n° 154-09-0219, route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q04140-160 au 1:15 000).....	54
Figure 22 : Projet n° 154-09-0219, localisation de l'emprise, chaînage 6+090 à 6+620, route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude (source : MTQ, plans n° A1-GA16102-V-T201 et A1-GA16102-V-T202).....	55
Figure 23 : Projet n° 154-09-0219, localisation de l'emprise, chaînage 6+620 à 7+280, route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude (source : MTQ, plans n° A1-GA16102-V-T203 et A1-GA16102-V-T204).....	56
Figure 24 : Projet n° 154-09-0219, localisation de l'emprise, chaînage 7+280 à 7+920, route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude (source : MTQ, plans n° A1-GA16102-V-T205 et A1-GA16102-V-T206).....	57
Figure 25 : Projet n° 154-09-0219, localisation de l'emprise, chaînage 7+920 à 8+560, route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude (source : MTQ, plans n° A1-GA16102-V-T207 et A1-GA16102-V-T208).....	58
Figure 26 : Projet n° 154-09-0219, localisation de l'emprise, chaînage 13+900 à 14+230, route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude (source : MTQ, plans n° A1-GA16102-V-T207 et n° A1-GA16102-V-T320A).....	59

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Description des projets et résultats	3
Tableau 2 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet n° 154-01-0090, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts	8
Tableau 3 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet n° 154-06-1524, route 195, municipalité de Saint-Vianney	28
Tableau 4 : Bien culturel connu dans un rayon de 5 km autour du projet n° 154-08-1883.....	42
Tableau 5 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet n° 154-08-1883, route 289, municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long	42
Tableau 6 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet n° 154-09-0219, route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, municipalité de Rivière-à-Claude	50

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo de la page couverture : Projet n° 154-06-1524, Site DdDu-1, vestige 1A400, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction est (photo n° 154-06-1524-59)

Photo 1 :	Projet n° 154-01-0090, vue générale de l'emprise, côté est de la route 299, chaînage 24+140, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, direction sud (photo n° 154-01-0090-01).....	15
Photo 2 :	Projet n° 154-01-0090, vue générale de l'emprise, côté est de la route 299, chaînage 22+300, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, direction nord (photo n° 154-01-0090-16).....	15
Photo 3 :	Projet n° 154-01-0090, paroi d'un sondage réalisé au chaînage 24+010, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, direction nord (photo n° 154-01-0090-08)	16
Photo 4 :	Projet n° 154-01-0090, paroi d'un sondage réalisé au chaînage 22+200, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, direction nord (photo n° 154-01-0090-19)	16
Photo 5 :	Projet n° 154-06-1524, vue générale de l'emprise, côté sud de la route 195, chaînage 6+350, municipalité de Saint-Vianney, direction est (photo n° 154-06-1524-01).....	32
Photo 6 :	Projet n° 154-06-1524, vue générale de l'emprise, côté nord de la route 195, chaînage 6+350, municipalité de Saint-Vianney, direction nord-est (photo n° 154-06-1524-02).....	32
Photo 7 :	Projet n° 154-06-1524, paroi d'un sondage réalisé au chaînage 6+260, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction est (photo n° 154-06-1524-05)	33
Photo 8 :	Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction ouest (photo n° 154-06-1524-26).....	36
Photo 9 :	Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, vestige 1A100, sondage 1E, plancher 1D50 et partie du vestige 1A200, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction est (photo n° 154-06-1524-49)	36
Photo 10 :	Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, parement sud du vestige 1A100 et partie du plancher 1D50, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction nord (photo n° 154-06-1524-53).....	37
Photo 11 :	Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, vestige 1A100, plancher 1D50 et partie du vestige 1A200, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction sud-est (photo n° 154-06-1524-46)	37
Photo 12 :	Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, vestige 1A200, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction ouest (photo n° 154-06-1524-24).....	38
Photo 13 :	Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, vestige 1A300, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction ouest (photo n° 154-06-1524-20).....	38
Photo 14 :	Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, vestige 1A400, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction est (photo n° 154-06-1524-59)	39
Photo 15 :	Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, vestige 1A500 et sondage 1H, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction nord-ouest (photo n° 154-06-1524-15)	39
Photo 16 :	Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, paroi du sondage 1B, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction ouest (photo n° 154-06-1524-31)	40
Photo 17 :	Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, sondage 1C et plancher 1C50, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction sud (photo n° 154-06-1524-77)	40

Photo 18 : Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, sondage 1F, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction nord (photo n° 154-06-1524-44).....	41
Photo 19 : Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, sondage 1J, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction sud (photo n° 154-06-1524-38)	41
Photo 20 : Projet n° 154-08-1883, vue générale de l'emprise, chaînage 0+780, côté ouest de la route 289, municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long, direction sud-ouest (photo n° 154-08-1883-07).....	48
Photo 21 : Projet n° 154-08-1883, paroi d'un sondage type, côté ouest de la route 289, municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long, direction ouest (photo n° 154-08-1883-02).....	48
Photo 22 : Projet n° 154-09-0219, vue générale de l'emprise, est de la route d'accès au Parc national de la Gaspésie, chaînage 6+500, municipalité de Rivière-à-Claude, direction sud (photo n° 154-09-0219-23).....	60
Photo 23 : Projet n° 154-09-0219, vue générale de l'emprise, est de la route d'accès au Parc national de la Gaspésie, chaînage 7+460, municipalité de Rivière-à-Claude, direction nord-est (photo n° 154-09-0219-34).....	60
Photo 24 : Projet n° 154-09-0219, paroi d'un sondage réalisé au chaînage 8+100, est de la route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude, direction est (photo n° 154-09-0219-42).....	61

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Isabelle Bêty, archéologue
Marie-Michelle Dionne, archéologue
Ghislain Gagnon, archéologue

Dominique Lauzier, stagiaire, technicienne archéologue

Service de la coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement nordique
Direction de la programmation, des ressources et des opérations

Artefactuel, coop de travail

Louis Gilbert, coordonnateur, archéologue chargé de projet, rédacteur, cartographe-infographe

Patrick Eid, archéologue chargé de projet, rédacteur

Nathalie Gaudreau, recherche historique, coordonnatrice (comptabilité)

Gina Vincelli, technicienne de laboratoire, spécialiste en culture matérielle

Anne-Marie Faucher, technicienne archéologue senior

Mélanie J. Gervais, technicienne archéologue senior

Marianne-Marilou Leclerc, technicienne archéologue senior

Annie-Claude Murray, technicienne archéologue senior

Stéphane Noël, technicien archéologue senior

Sandra Guimont (Le Juste Mot), réviseure

1.0 INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'inventaires archéologiques réalisés en 2012 dans le cadre de projets routiers localisés sur le territoire de la Direction du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (figure 1). Ces inventaires avaient pour but de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise des projets de construction routière et, le cas échéant, de procéder à l'évaluation qualitative et quantitative, ainsi qu'à la protection et à la sauvegarde des données et des biens archéologiques dont l'intégrité pourrait être menacée par d'éventuels travaux d'aménagement effectués sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Les deux premières sections du rapport décrivent le mandat confié au consultant, ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs. La troisième section présente les résultats des inventaires effectués, précédés d'un état des connaissances en archéologie dans une zone de cinq kilomètres autour du centre des projets inventoriés. Les informations relatives à l'inventaire sont présentées sous forme de tableaux et le projet est localisé sur une carte topographique, une photographie aérienne et un plan de construction illustrant les limites de l'emprise du projet.

La conclusion générale fait état des résultats des interventions réalisées en 2012 dans le cadre de ce mandat, ainsi que des recommandations relatives aux projets du Ministère touchés par ces interventions. Les inventaires ont été réalisés en juin et juillet 2012 par une équipe composée d'un archéologue et de trois à quatre techniciens.

2.0 MANDAT

Le mandat confié à Artefactuel est le suivant :

- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques ou de sites patrimoniaux connus à proximité et dans les emprises des projets de construction ;
- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, à des fins de compréhension d'éventuelles découvertes de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans le rapport d'inventaire archéologique ;
- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine ;
- Effectuer des inventaires archéologiques portant sur les sites préhistoriques, historiques et de contact impliquant une inspection visuelle systématique et l'excavation de sondages à l'intérieur des limites de l'emprise déterminée par le Ministère ainsi que, le cas échéant, dans les emplacements des sources d'approvisionnement de matériaux susceptibles d'être utilisées par le Ministère ;
- Localiser, délimiter de façon approximative et évaluer les sites archéologiques déjà connus ou découverts dans le cadre d'inventaires réalisés antérieurement ;
- Dans l'éventualité où des sites archéologiques sont découverts dans les limites de l'emprise d'un projet ayant fait l'objet d'un inventaire, proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique en tenant compte des caractéristiques de ces sites et de la menace que pourraient représenter d'éventuels travaux de construction réalisés par le Ministère ou pour le compte de celui-ci ;
- Produire un rapport d'inventaire archéologique.

3.0 PROJETS ROUTIERS INVENTORIÉS

Tableau 1 : Description des projets et résultats

Numéro de projet	Municipalité	Emplacement	Nature du projet	Date de l'inventaire archéologique	Nombre de sondages	Résultat
154-01-0090	Sainte-Anne-des-Monts	Route 299	Réfection de la structure de la chaussée et aménagement d'une transition	4 et 5 juillet 2012	97	Négatif
154-06-1524	Saint-Vianney	Route 195	Réfection d'un ponceau	3 et 6 juillet 2012	20	Positif
154-08-1883	Saint-Marc-du-Lac-Long	Route 289	Reconstruction de la route	7 juin 2012	14	Négatif
154-09-0219	Rivière-à-Claude	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre	Reconstruction de la route	4 au 6 juin 2012	55	Négatif

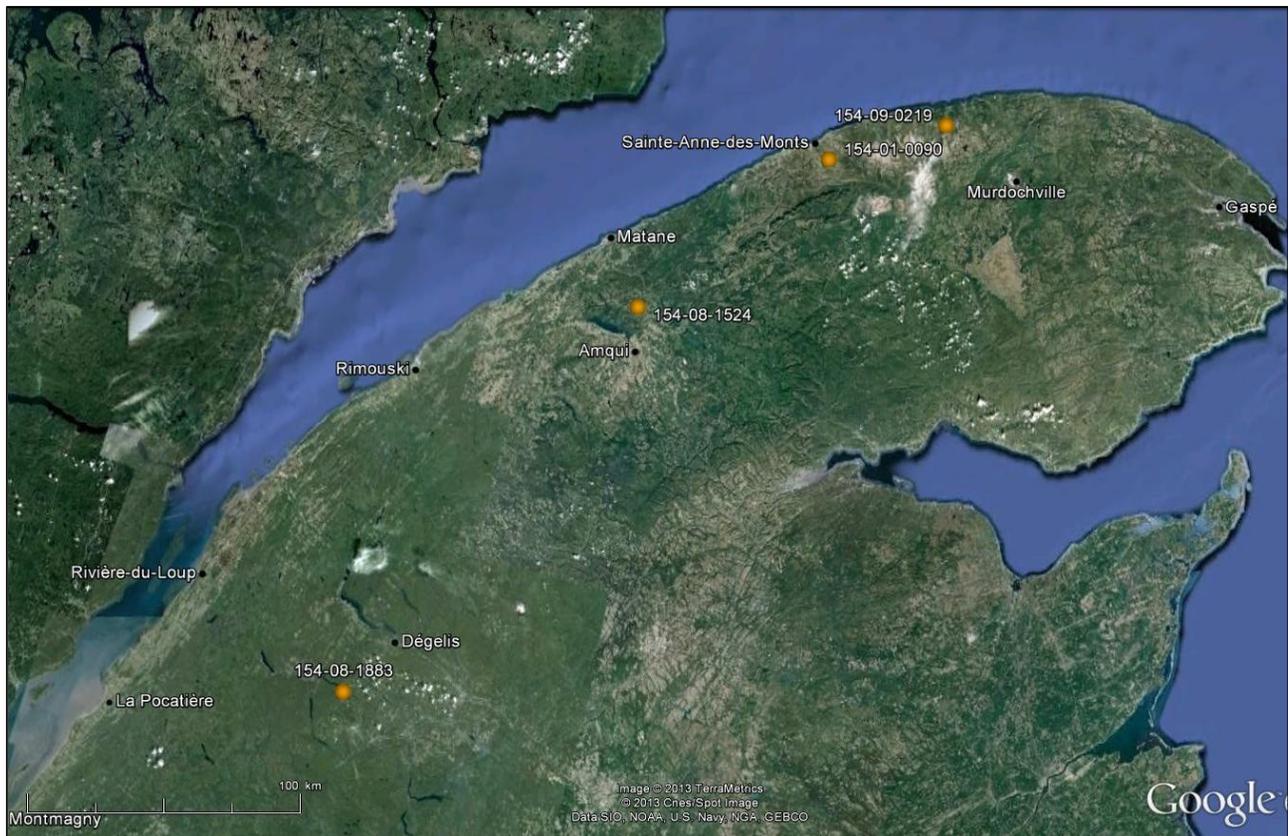


Figure 1 : Localisation générale des projets routiers inventoriés (source : Google Earth version 6.1.0.5001, 2011)

4.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de cet inventaire archéologique sont conformes aux directives méthodologiques prescrites dans les stipulations du présent contrat. Les techniques d'intervention sur le terrain peuvent toutefois varier selon l'état des lieux, la topographie et la nature des dépôts en place.

4.1 Recherches documentaires

Les recherches documentaires relatives à la présence de sites archéologiques dans la région à l'étude, à la nature du patrimoine historique euroquébécois et autochtone et à la compréhension du paléoenvironnement ont été réalisées. Les données recueillies proviennent de la *Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec* (MCC, 2012a), de l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec* (ISAQ) (MCC, 2012b) et du *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* (RPCQ) (MCC, 2012c), ainsi que des divers rapports et publications disponibles pour la région à l'étude. Comme précisé au devis, ces recherches touchent une zone d'étude de 5 km de rayon à partir du centre du projet inventorié.

4.2 Identification des sites archéologiques

Dans le cadre des inventaires archéologiques, une inspection visuelle systématique de l'ensemble de l'emprise des projets routiers est d'abord effectuée. Cette démarche permet de cibler les secteurs présentant une surface relativement horizontale et se prêtant à la réalisation de sondages archéologiques. Les secteurs dont les pentes sont fortes, qui ont été aménagés récemment ou qui sont situés dans des zones humides et marécageuses ou sur des affleurements rocheux sont alors exclus. L'inspection visuelle permet également de repérer et localiser des vestiges ou des artefacts visibles en surface.

Par la suite, dans les secteurs favorables à l'occupation humaine au cours des périodes préhistoriques ou historiques, des puits de sondage archéologique sont systématiquement excavés. Ceux-ci mesurent minimalement 900 cm² et sont découpés à la pelle. Les horizons organiques de surface sont d'abord enlevés et examinés, puis les horizons minéraux ou organiques enfouis sont fouillés à l'aide d'une truelle. La profondeur de chaque puits de sondage est déterminée par l'identification d'un niveau naturel non perturbé par des activités anthropiques. La distance moyenne entre les sondages est de 15 m, et ceux-ci sont disposés le long de transects, eux-mêmes espacés les uns des autres d'environ 15 m. De manière générale, un sondage est ainsi réalisé tous les 225 m².

Les observations recueillies lors de l'inventaire sont consignées directement sur des fiches standardisées. Ces fiches regroupent les informations environnementales et archéologiques pertinentes. Un carnet de notes vient compléter l'enregistrement.

4.3 Évaluation des sites archéologiques

La découverte d'un site archéologique au moyen de sondages ou par inspection visuelle est suivie d'une procédure d'évaluation visant une meilleure compréhension de sa nature, de son âge, de son étendue et de la densité de vestiges s'y trouvant. L'évaluation du site comporte les étapes suivantes :

- délimiter la superficie du site en effectuant de nouveaux sondages, espacés au 5 m et de plus grandes dimensions (2 500 cm²) ;
- procéder aux relevés stratigraphiques dans les sondages les plus significatifs ;
- prélever tous les artefacts et, le cas échéant, des échantillons de sols et de tout autre matériau utile à la compréhension du site ;
- recueillir des informations sur les caractéristiques géographiques et géomorphologiques des lieux ;
- documenter le type d'occupation ;
- proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du site.

5.0 RÉSULTATS DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES

5.1 Projet n° 154-01-0090 – Route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, réfection de la structure de la chaussée et aménagement d’une transition

5.1.1 État des connaissances en archéologie

L’étude de la *Cartographie des sites et des zones d’interventions archéologiques du Québec* (MCC, 2012a) révèle que deux inventaires archéologiques (Ethnoscop, 2009; Pintal, 2002) ont été réalisés dans une zone d’un rayon de 5 km autour du secteur présentement porté à l’étude (figure 2). L’examen des registres de l’ISAQ a permis de confirmer qu’aucun site archéologique n’est présentement connu (MCC, 2012b). Le RPCQ (MCC, 2012c) ne signale aucun bien culturel dans la zone du projet.

5.1.2 Inventaire archéologique

Le mandat consistait à effectuer un inventaire archéologique dans l’emprise bordant la route 299 sur une longueur de 1 970 m et sur une largeur variant entre 30 et 45 m, entre les chaînages 22+170 et 24+140 (figures 3 à 7). L’emprise est constituée essentiellement par la route, son talus et ses fossés. Or, lorsqu’elle s’étend plus loin, l’emprise recoupe généralement des milieux boisés ou récemment déboisés pour l’installation de poteaux électriques. L’emprise est constituée par quelques zones planes, mais également de nombreuses pentes fortes et modérées, que ce soit à cause du talus aménagé pour la route ou d’une inclinaison naturelle du terrain (photos 1 et 2). Pour cette raison, de nombreux endroits n’ont pas été sondés. La partie de l’emprise à l’ouest de la route présente souvent une pente naturelle vers l’est, alors que celle de l’autre côté est davantage marquée par les talus et fossés. On retrouve également quelques terrains résidentiels aménagés.

Les profils stratigraphiques sont très variables selon l’emplacement. On retrouve notamment par endroits les restes de podzols souvent déstructurés et parfois enterrés sous une épaisseur de remblai routier (photo 3). D’autres secteurs montrent plutôt de grandes différences d’un sondage à un autre, laissant croire à des bouleversements et remblais associés à la construction de la route (photo 4). On retrouve aussi des profils caractérisés par de l’humus brun, suivi d’un niveau argileux brunâtre, lequel repose sur un horizon argileux grisâtre. Ce dernier est parfois remplacé par un horizon sableux avec gravier. Un total de 97 sondages a été réalisé et aucun site archéologique n’a été découvert.

5.1.3 Conclusion

Le projet de réfection routière n° 154-01-0090 du MTQ a fait l’objet d’un inventaire archéologique sur une emprise de 1 970 m de longueur, sur une largeur variant entre 30 et 45 m. Une inspection visuelle et 97 sondages ont été réalisés dans le cadre de cette intervention. Aucun site archéologique n’a été découvert. Le MTQ peut donc procéder aux travaux prévus sans contrainte du point de vue de l’archéologie.

Tableau 2 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet n° 154-01-0090, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts

Secteur	Localisation						Technique inventaire	Nb de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarque
	Côté	Début (ch)	Fin (ch)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m ²)		+	-			
-	-	22+170	24+140	1 970	45	88 650	IV SA	0	97	Plane, avec plusieurs pentes moyennes à fortes de chaque côté de la route	- Remblai routier - Podzol déstructuré <u>ou</u> - Remblais routiers <u>ou</u> - Humus brun - Argile brunâtre - Argile grisâtre <u>ou</u> sable avec gravier	Séquences stratigraphiques très variables.
Total				1 970		88 650		0	97			

Légende : IV : inspection visuelle

SA : sondages alternés

SP : sondages ponctuels

TM : tranchées mécaniques

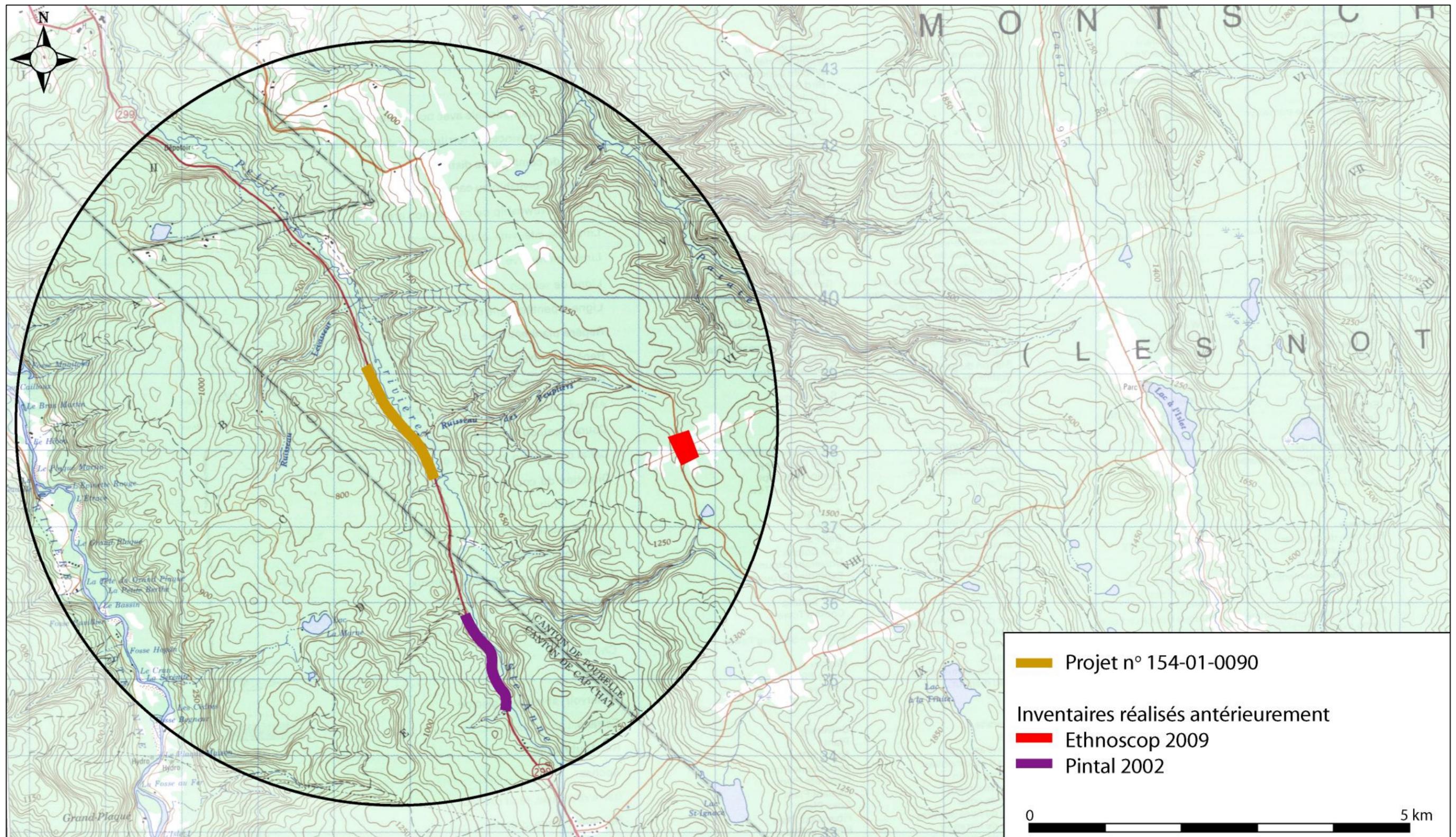


Figure 2 : Localisation du projet n° 154-01-0090, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, et des inventaires archéologiques antérieurs (source : www.geogratis.ca, carte topographique CanMatrix 22G/01 (extrait); MCC, 2011a)

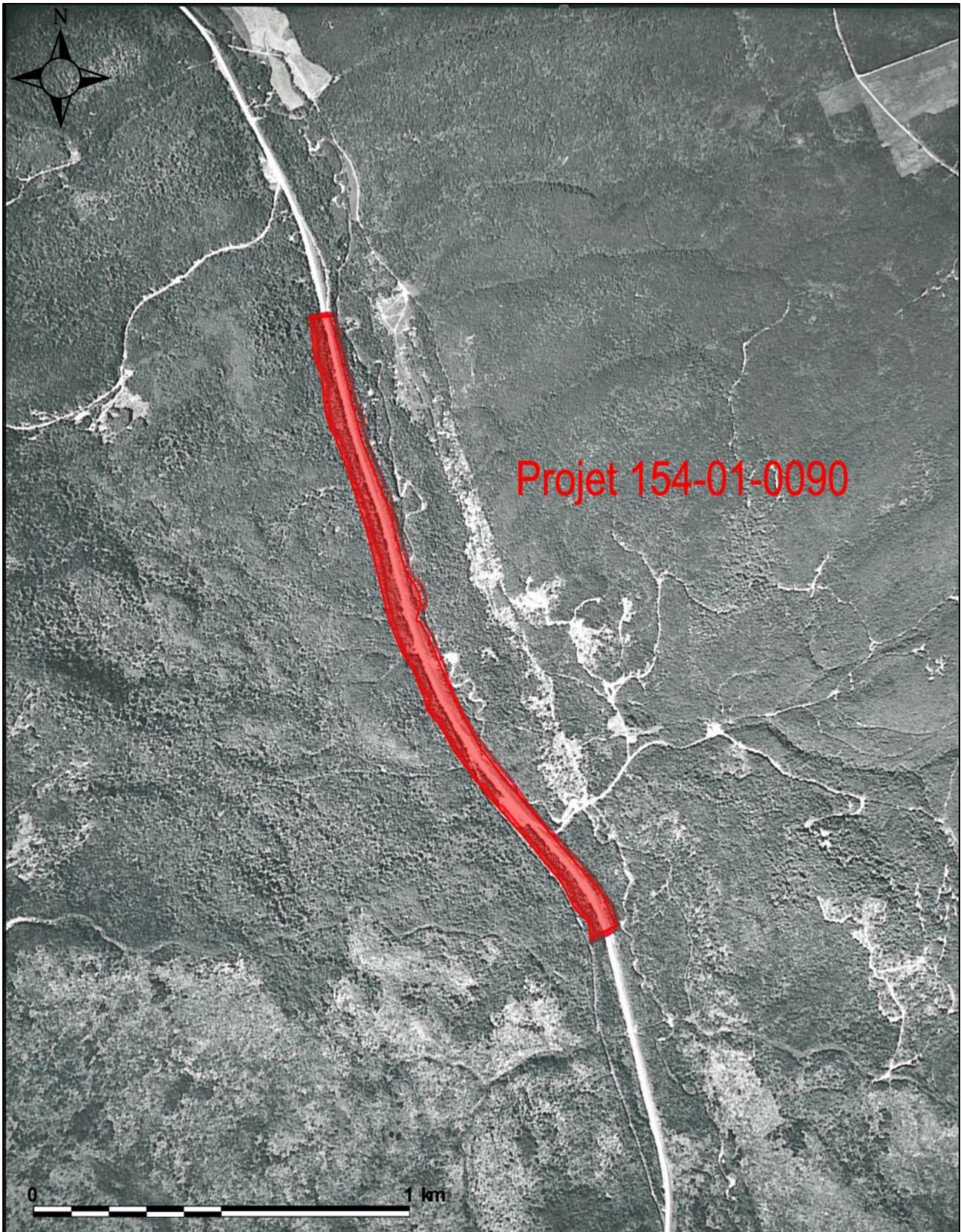


Figure 3 : Localisation du projet n° 154-01-0090, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q75361-86 au 1:15 000)

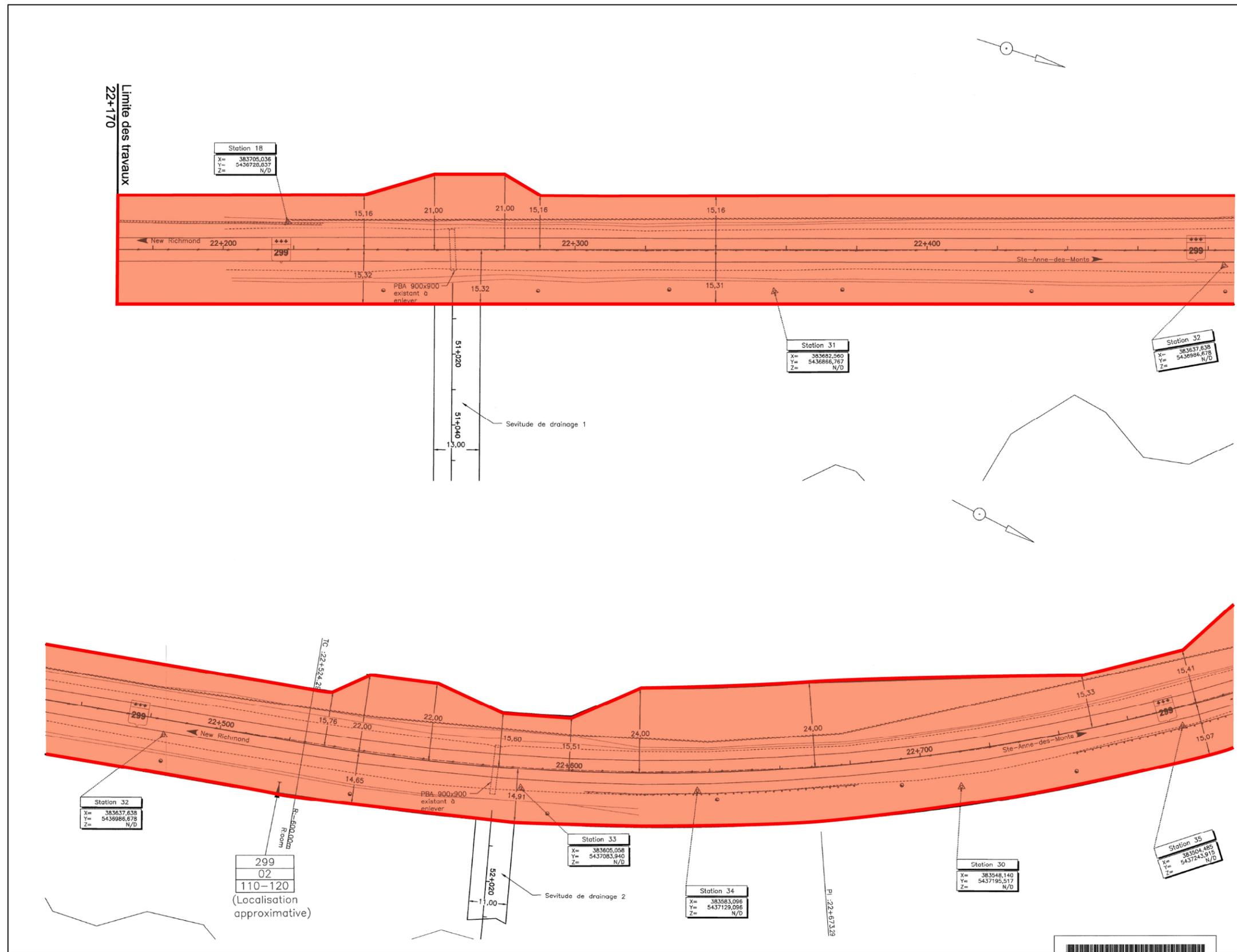


Figure 4 : Projet n° 154-01-0090, localisation de l'emprise, chaînage 22+170 à 22+780, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts (source : MTQ, plan n° CH-6308-154-01-0090-3)



Figure 5 : Projet n° 154-01-0090, localisation de l'emprise, chaînage 22+760 à 23+380, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts (source : MTQ, plan n° CH-6308-154-01-0090-4)



Figure 6 : Projet n° 154-01-0090, localisation de l'emprise, chaînage 23+360 à 23+980, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts (source : MTQ, plan n° CH-6308-154-01-0090-5)

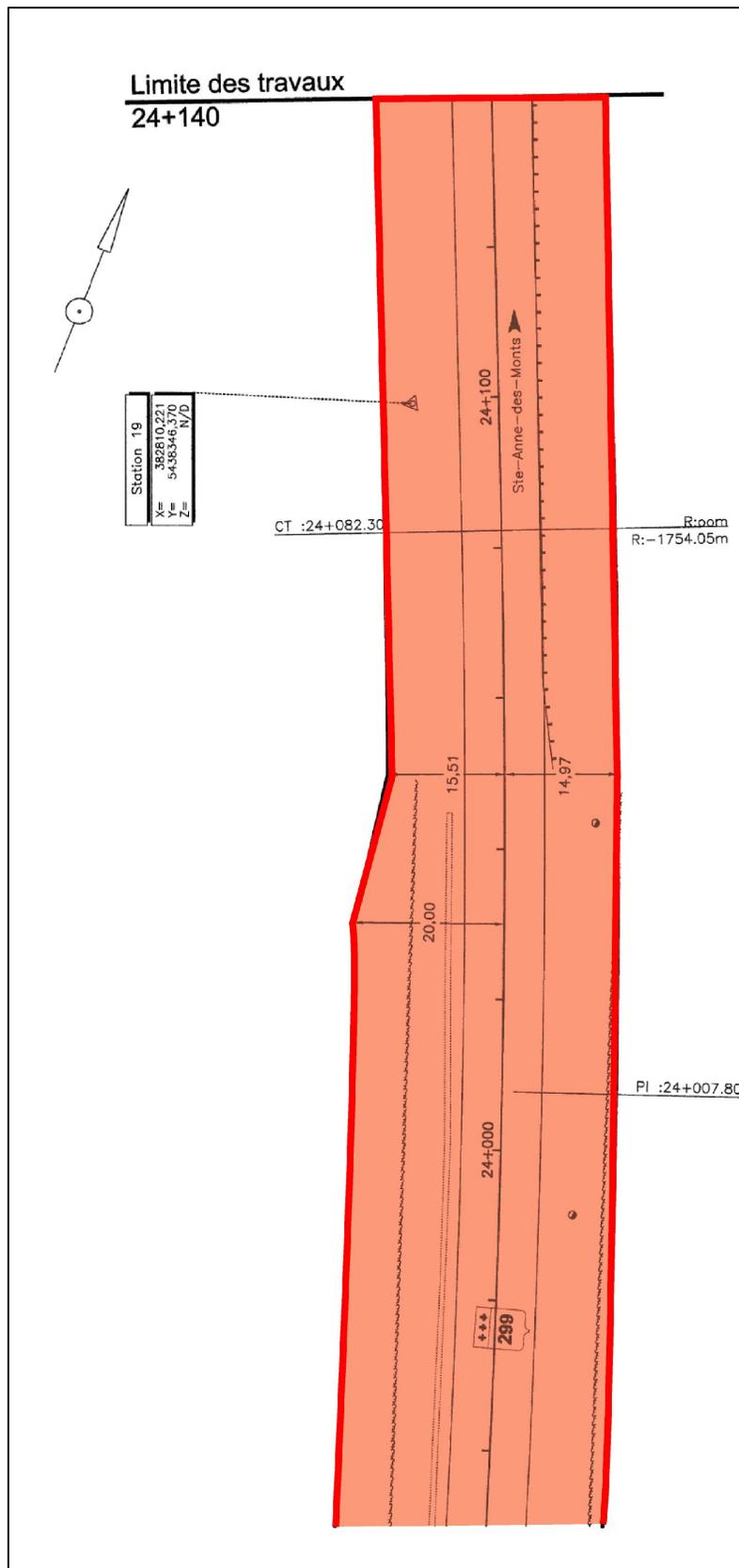


Figure 7 : Projet n° 154-01-0090, localisation de l’emprise, chaînage 23+960 à 24+140, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts (source : MTQ, plan n° CH-6308-154-01-0090-6)



Photo 1 : Projet n° 154-01-0090, vue générale de l'emprise, côté est de la route 299, chaînage 24+140, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, direction sud (photo n° 154-01-0090-01)



Photo 2 : Projet n° 154-01-0090, vue générale de l'emprise, côté est de la route 299, chaînage 22+300, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, direction nord (photo n° 154-01-0090-16)



Photo 3 : Projet n° 154-01-0090, paroi d'un sondage réalisé au chaînage 24+010, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, direction nord (photo n° 154-01-0090-08)



Photo 4 : Projet n° 154-01-0090, paroi d'un sondage réalisé au chaînage 22+200, route 299, municipalité de Sainte-Anne-des-Monts, direction nord (photo n° 154-01-0090-19)

5.2 **Projet n° 154-06-1524 – Route 195, municipalité de Saint-Vianney, réfection d'un ponceau**

5.2.1 *État des connaissances en archéologie*

L'étude de la *Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec* (MCC, 2012a) indique qu'aucun inventaire archéologique n'a été réalisé dans une zone d'un rayon de 5 km autour du secteur présentement porté à l'étude (figure 8). L'examen des registres de l'ISAQ a également permis de confirmer qu'aucun site archéologique n'est présentement connu (MCC, 2012b). Le RPCQ (MCC, 2012c) ne liste aucun bien culturel inventorié sur le territoire à l'étude.

5.2.2 *Inventaire archéologique*

Le mandat consistait à réaliser un inventaire archéologique dans l'emprise de la route 195, entre les chaînages 6+223 et 6+312, dans le cadre de la réfection du ponceau canalisant le ruisseau Inconnu dans la municipalité de Saint-Vianney. L'emprise s'étend sur une longueur de 89 m et sur une largeur de 60 m et correspond à un terrain plat situé en bas d'une pente menant au village de Saint-Vianney (figures 9 et 10). Elle est recouverte de végétation herbacée et arbustive, et on retrouve par endroits des zones forestières (photos 5 et 6). Deux lignes de sondages ont été installées de part et d'autre de la route 195. Cependant, la majeure partie de l'emprise est recouverte de marécages et de tourbières, limitant grandement la réalisation des sondages. Pour cette raison, presque toute la moitié est de l'emprise n'a pu être sondée. Les profils stratigraphiques témoignent généralement de contextes humides avec la présence fréquente d'un épais niveau de tourbe noire dont le fond n'a pas été atteint (photo 7). Il est aussi parfois surmonté d'un niveau grisâtre de terre argileuse et graveleuse.

Au total, 20 sondages ont été réalisés, dont neuf se sont avérés positifs. En effet, dans la portion ouest de l'emprise, au nord de la route 195, vers le chaînage 26+300, une inspection visuelle a permis la découverte de trois vestiges de maçonnerie et de béton en surface. Les neuf sondages réalisés dans ce secteur se sont tous avérés positifs. Le code Borden DdDu-1 a été attribué à cette découverte qui a été interprétée comme les restes du « moulin Langlois », un moulin à scie datant de la première moitié du XX^e siècle.

5.2.3 *Historique*

La colonisation du territoire de Saint-Vianney commence en 1918 sous l'impulsion du Cercle de colonisation de Notre-Dame-du-Chemin de Québec et de la Société de colonisation et de rapatriement de Montréal. Le secteur est connu depuis environ 1917 sous le nom de canton de Langis. On souhaitait établir, dans ce canton, des colons sous la gouverne d'une compagnie forestière qui exploiterait les ressources et prendrait en charge le mouvement de colonisation. Choisi pour la qualité de sa forêt et de son sol, on espérait y faire venir 300 familles, notamment des francophones que l'on souhaitait rapatrier des États-Unis (Bérubé, 1972 : 21-24 ; Lussier et Roy, 2001 : 136).

La première compagnie à assurer cette charge, *The Mutual Colonization & Development Co., Ltd of Boston*, demeura en fonction jusqu'en juillet 1919 seulement, puisqu'elle ne remplissait pas

ses devoirs envers les colons. Cette dernière sera remplacée la même année par la *St. Lawrence Lumber Co.*, qui négligea elle aussi ses obligations envers les habitants du canton. En 1920, la population locale, à nouveau libérée de l'incurie de la compagnie responsable, fut alors mise sous la tutelle directe du ministère de la Colonisation. L'exploitation des ressources forestières demeura pendant longtemps la principale activité économique du canton, avec l'agriculture qui se développa tranquillement au fil du temps (Bérubé, 1972 : 24-27 ; Lussier et Roy, 2001 : 136-138).

En 1923 est érigée la paroisse canonique Saint-Jean-Baptiste-Vianney, qui deviendra en 1926 la municipalité de paroisse Saint-Jean-Baptiste-Vianney. Enfin, en 1988, le nom de la municipalité est modifié en Saint-Vianney.

Le moulin Langlois

L'auteur de ce rapport a été mis en contact avec M. Gaston Beaupré, résident de Saint-Vianney, lequel a réalisé dans le passé une enquête orale auprès d'aînés du village ayant vécu à l'époque où les moulins à scie ont fait la prospérité de la municipalité. Le résultat de ses recherches a été publié dans le journal local *Mine de rien* au cours des mois de février, mars, avril et mai 1992, à raison de deux pages par mois (Beaupré, 1992)¹. Les données ethnographiques qui suivent proviennent entièrement de cette source.

Les ruines à ciel ouvert découvertes durant l'intervention archéologique sont attribuées au moulin à scie Langlois. Celui-ci aurait été construit vers 1922 ou 1923 par Adélarde Gendron sur un terrain appartenant à Étienne Ouellet. Les bailleurs de fonds de cette entreprise étaient messieurs Landry et Langlois de Saint-Moïse. Quelque temps après la construction du moulin, Adélarde Gendron le cède à M. Langlois. La date n'est pas précisée, mais la mention d'un accident mortel survenu le 5 février 1924 au moulin de M. Gendron indique qu'il en était toujours propriétaire à ce moment.

Le moulin Langlois aurait eu une capacité de production d'environ 25 000 pieds de bois par jour. L'entreprise semble prospère pendant plusieurs années, mais finit par périr dans les derniers temps de la décennie 1930. La mention d'un nouvel accident mortel survenu au moulin le 16 avril 1937² indique qu'il était toujours en fonction à cette date. Pour des raisons non précisées, Edmond Langlois, propriétaire du moulin, finit par faire faillite et quelque temps après, vers la fin des années 1930, un incendie le ravagea.

Le bois était acheminé au moulin par tracteur, et les colons amenaient également leurs billots directement à l'aide de chevaux. Les arbres pouvaient être abattus par les colons eux-mêmes, mais aussi par des bûcherons venus de l'extérieur. Il est mentionné que ces derniers pouvaient alors passer la nuit au moulin. L'hiver, le bois scié était ensuite transporté par des traîneaux à chevaux, tandis que l'été c'était plutôt par camion.

¹ M. Beaupré a mis à la disposition de l'auteur de ce rapport une copie électronique du texte dactylographié ayant été publié dans le journal *Mine de rien*. La version publiée n'a donc pas été directement consultée pour des raisons d'accessibilité.

² Un accident mortel est survenu auparavant, le 29 janvier 1929.

Les moulins possédaient une cour à bois pouvant atteindre des dimensions de quatre à cinq acres. Il est mentionné que le moulin Langlois entreposait son bois jusqu'aux environs du garage municipal, ainsi que sur le terrain d'un voisin. Il est précisé que ce moulin possédait notamment une machine à scier les lattes et une autre pour les bardeaux, lesquelles fonctionnaient avec un moteur à vapeur. Enfin, il est également fait mention de l'existence d'une cuisine pour restaurer les travailleurs.

Des recherches non exhaustives ont permis de mettre la main sur certaines cartes et photographies montrant l'emplacement du moulin Langlois. On retrouve notamment une photographie aérienne³ datée entre 1928 et 1930 montrant deux bâtiments dans le secteur approximatif des vestiges retrouvés durant l'intervention archéologique (figure 11). Bien qu'il soit difficile d'associer clairement ces bâtiments aux vestiges découverts, il semble probable, en regard des données ethnographiques mentionnées, qu'il s'agisse bien du moulin Langlois. Une photographie aérienne de 1963⁴ ne révèle quant à elle aucun bâtiment dans le secteur des vestiges découverts. Cela concorde avec les informations ethnographiques relatant la destruction du moulin à la fin des années 1930.

Le lot cadastral où se trouvent les vestiges du moulin Langlois était à l'origine le lot 32A (figure 12) (lot révisé 3 720 646, circonscription foncière de Matapédia, cadastre du canton de Langis). L'examen du Registre foncier du Québec a permis de remonter la liste des propriétaires et des actes de vente du terrain.

- Le 24 novembre 1924, Étienne Ouellet (père) acquiert le terrain du lot 32A de la Couronne.
- Le 30 juillet 1928, Étienne Ouellet (père) vend le lot à Étienne Ouellet (fils) et Louis Ouellet.
- Le 14 décembre 1959, Étienne Ouellet (fils) vend le lot à Anaïs Ouellet (épouse d'Albert Colin).
- Le 7 janvier 1964, Gérard Beaudoin vend une partie du lot à Rosaire Royer (n° de l'acte : 57 931 ; corrections : 94 373).
- Le 5 janvier 1965, Anaïs Ouellet-Collin vend une autre partie du lot à Rosaire Royer (n° de l'acte : 61 218 ; corrections : 94 446).
- Le 9 juillet 1998, Rosaire Royer vend le lot à Francine Royer (n° de l'acte : 139 910).
- Le 25 janvier 2000, Francine Royer vend le lot à Ferdinand Didier & Fils limitée (n° de l'acte : 142 199).
- Le 9 décembre 2011, Ferdinand Didier & Fils limitée vend le lot à la municipalité de Saint-Vianney (n° de l'acte : 18 701 354).

³ Ministère des Terres et Forêts (1928-1930) : *Cartes planimétriques de la Gaspésie*. Compilation des travaux exécutés par la Compagnie aérienne franco-canadienne, avec la collaboration des services techniques du Département ; C. Savary, cartographe, Québec.

⁴ Ministère des Terres et Forêts, 1963 : *Québec*. Service de la photogrammétrie, Division des Archives, Québec. Photographies Q63126-40, 41 et 42.

5.2.4 Résultats de l'inventaire et évaluation du site DdDu-1

Description générale et localisation

Les vestiges et sondages ont tous fait l'objet de descriptions détaillées consignées dans des fiches de terrain et dans le carnet de notes. Ils ont également fait l'objet de relevés photographiques. Un croquis des stratigraphies a été relevé pour chaque sondage et les dimensions des vestiges ont été mesurées. Chaque sondage et les coins de chaque vestige ont été localisés au GPS.

Le site présente trois vestiges visibles en surface. Le premier, visible au nord de la route 195, et le plus imposant, est un ensemble de maçonneries rectangulaires composé de trois murs (1A300, 1A400 et 1A500). Il est suivi au nord par un massif de béton (1A200) et, au nord de celui-ci, d'une plus petite maçonnerie (1A100). Un total de neuf sondages a été réalisé à proximité de ces vestiges afin de les documenter d'un point de vue archéologique (figures 10 et 12).

Le site DdDu-1 se trouve dans une zone boisée assez luxuriante. Plantes, arbustes et arbres ont poussé par-dessus les vestiges, rendant difficiles la circulation et une bonne vision d'ensemble du site (photo 8). Comme dans le reste de l'emprise inventoriée, les sols du site archéologique sont dans l'ensemble plutôt mal drainés et on retrouve plusieurs zones humides en périphérie. À l'extrémité nord, on voit la présence d'une petite butte qui semble d'origine naturelle. C'est à cet endroit que se trouvait la seconde ligne de sondages, laquelle n'a révélé aucun sol anthropique.

Le site est situé approximativement entre le chaînage 6+310 et le chaînage 6+285 du côté nord-est de la route 195, juste au nord-ouest du ruisseau Inconnu. Les deux lignes de sondages négatifs réalisées de ce côté de l'emprise ont permis de circonscrire l'étendue du site archéologique. Celui-ci couvre donc superficie d'environ 25 m de longueur (N.-E./S.-O.) sur une largeur de 20 m (N.-O./S.-E.). Cependant, les sondages n'ont été réalisés qu'à l'intérieur de l'emprise du MTQ, et il demeure donc possible que le site se poursuive au-delà de celle-ci. Le site DdDu-1 se trouve ainsi en bordure de la route 195, et les vestiges apparaissent immédiatement à l'orée de la zone boisée.

Vestige 1A100

Il s'agit d'un petit massif de maçonnerie orienté selon un axe est-ouest et prenant l'aspect d'une base de mur. La partie hors du sol est recouverte de mousse n'ayant été que partiellement dégagée (photos 9 à 11). Ce vestige présente des dimensions préservées de 80 cm de longueur sur 35 cm de largeur. L'extrémité est s'enfonce dans le sol, alors que l'extrémité ouest n'a été dégagée que sur une hauteur de 25 cm. Le parement nord est hors sol sur une hauteur de 30 cm, alors que le parement sud, ayant été dégagé davantage durant la fouille du sondage 1E, est visible sur une hauteur de 40 cm. La hauteur maximale du vestige, entre son point le plus haut et celui le plus bas, est de 55 cm.

Ce vestige est composé de pierres anguleuses et ébauchées dont les dimensions moyennes sont de 15 cm sur 6 cm sur 6 cm. On distingue quatre assises, l'appareillage est assez régulier et les joints sont d'une épaisseur variant entre 1 et 4 cm. Le mortier, fait à base de sable, est beige grisâtre et est relativement bien préservé. Un enduit de mortier sur la surface des pierres est parfois visible.

Une tige de métal à section ronde de 2,4 cm de diamètre émerge en diagonale du vestige. Elle sort à un endroit abîmé de la surface, près du parement ouest. Le vestige de maçonnerie 1A100 est associé au plancher de bois 1E50 qui s'appuie contre son parement sud (voir sondage 1E).

Il est difficile d'interpréter la fonction exacte du vestige 1A100. Il semble peu probable qu'il s'agisse d'un mur extérieur du moulin, car on se serait attendu à le retrouver préservé hors du sol sur une plus grande superficie. Qui plus est, l'extrémité ouest démontre qu'il ne se poursuivait pas au-delà de cette limite, à moins qu'il ne s'agisse d'une ouverture de porte. Cette dernière interprétation est toutefois peu probable, car la présumée porte donnerait directement sur le vestige 1A200. La proximité avec ce vestige pourrait laisser croire que 1A100 a pu servir de base de soutènement à une machinerie ou un élément du mécanisme du moulin. La présence d'une tige de métal enfoncée dans la maçonnerie appuie d'ailleurs cette idée. Il demeure toutefois difficile d'expliquer la différence des matériaux entre 1A100 (maçonnerie) et 1A200 (béton) s'ils avaient tous deux une fonction apparentée.

Vestige 1A200

Le second vestige se situe 69 cm au sud du parement sud de la maçonnerie 1A100 et à 3,05 m au nord du parement nord de la maçonnerie 1A300. Il est de forme rectangulaire et est orienté selon un axe est-ouest. Il présente des dimensions de 3,00 m de longueur sur 1,15 m de largeur. Il sort de terre sur une hauteur variant entre 15 et 38 cm (photos 9, 11 et 12). Ce vestige constitue un massif ou une plateforme dont le matériau semble être un béton dans lequel on a ajouté des pierres, ce qui lui donne l'aspect d'une maçonnerie. Les parements sont droits et plutôt lisses. Le vestige est recouvert de mousse et de végétation, et seul le tiers est a été dégagé sommairement. On voit que la surface présente deux paliers de hauteurs différentes (3 à 4 cm de différence). La surface du vestige est parsemée de six tiges de métal à section ronde semblables à celle visible sur le vestige 1A100. Elles dépassent de la surface du vestige d'environ 7 cm. Enfin, on voit sur le parement nord les négatifs de trois planches de 10 à 14 cm de largeur ayant probablement servi au coffrage de la structure.

Ce vestige correspond vraisemblablement à une base pour le soutènement ou la fixation d'un mécanisme ou d'un élément de la machinerie du moulin. La nature massive de la plateforme, sa faible hauteur et les tiges métalliques favorisent cette interprétation. Il est cependant difficile d'expliquer le lien entre ce vestige, le vestige 1A100 juste au nord ainsi que ceux plus au sud (1A300, 1A400 et 1A500). Il est fort plausible que 1A200 soit associé aux planchers de bois découverts dans trois sondages (1C50, 1D50 et 1E50), étant donné leur proximité.

Vestiges 1A300, 1A400 et 1A500

Les murs 1A300 (nord) (photo 13), 1A400 (ouest) (photo 14) et 1A500 (sud) (photo 15) sont décrits ensemble, car ils sont imbriqués les uns aux autres et sont très semblables. Situé à 3,05 m au sud du vestige 1A200, le complexe formé par les maçonneries 1A300, 1A400 et 1A500 constitue une large structure de forme rectangulaire. Trois murs sont préservés et visibles en surface. Celui qui devait se trouver à l'est semble avoir été démoli, et sa position exacte n'a pu être retrouvée. L'ensemble présente donc des dimensions préservées de 8,80 m de longueur et de 3,60 m de largeur. La hauteur préservée maximale des murs varie entre 1,10 m pour 1A300, 1,00 m pour 1A400 et 1,60 m pour 1A500 (si on tient compte de la partie dégagée dans le sondage 1H). Les parements sont faits d'un assemblage à tout venant où l'on retrouve parfois des parcelles d'assises irrégulières entrecoupées par des pierres de plus grandes dimensions. Les

pierres composant les maçonneries sont de grande, moyenne et petite dimensions. On retrouve des pierres des champs ainsi que des blocs ébauchés. Le mortier est généralement assez mal préservé et certains joints étaient entièrement exempts de liant. Le mortier est beige-gris, mais se présente de manière plus pâle sur le mur 1A500, où il couvre parfois en partie les pierres comme une sorte d'enduit. Cela indique peut-être que les joints de ce parement ont été refaits.

Le mur 1A400 a fait l'objet d'un dégagement de sa surface pour évaluer sa largeur. Pour ce faire, la végétation le recouvrant a été partiellement retirée. Il était difficile de distinguer clairement l'épaisseur de ce mur en raison de l'appareillage irrégulier, l'effritement des joints de mortier et les nombreuses pierres pêle-mêle accolées au mur du côté intérieur de la structure. Néanmoins, il semble que cette maçonnerie ait une largeur d'environ 62 cm.

L'intérieur du bâtiment est entièrement comblé de sédiments et de débris de démolition comme l'a démontré le sondage 1B (photo 16). Ces déblais s'élèvent à une altitude plus élevée que la surface préservée des murs, donnant un aspect bombé à la surface du vestige. Les déblais se sont également déposés contre les parements extérieurs des vestiges, tel que le démontre le sondage 1H. La structure formée par les trois maçonneries est recouverte de beaucoup de végétation sous la forme de plantes, arbustes et arbres.

Il est difficile d'interpréter clairement la fonction de cet ensemble de maçonneries. À première vue, il semble correspondre à un petit bâtiment rectangulaire. Or, lorsqu'on l'observe avec les autres vestiges découverts, il semble plausible qu'il puisse aussi faire partie d'un complexe plus vaste. La présence d'un plancher de bois entre cette structure rectangulaire et le vestige 1A200 indique peut-être qu'ils étaient liés l'un à l'autre sous un même toit. Rien ne démontre cependant que le plancher allait rejoindre le mur 1A300, et ce dernier pourrait bien être un petit bâtiment indépendant.

Il semble plausible que les vestiges 1A100, 1A200 et les planchers de bois associés faisaient partie d'un bâtiment dont les murs extérieurs étaient en bois. S'ils avaient été faits en maçonnerie, on se serait attendu à en retrouver des vestiges en surface. Selon cette hypothèse, l'ensemble formé par les maçonneries 1A300, 1A400 et 1A500 aurait pu être une annexe ou une dépendance placée juste à côté du bâtiment principal. Elle aurait pu renfermer des éléments du mécanisme ou de la machinerie du moulin à scie, servir d'entrepôt ou encore avoir une autre fonction indéterminée pour le moment. L'utilisation d'une épaisse maçonnerie en pierre avait peut-être aussi pour objectif de protéger le reste du moulin des incendies. En effet, par la présence de pièces de bois et de résidus de sciage, les moulins à scie étaient souvent à haut risque pour le feu. Ajoutons enfin que la découverte d'un isolateur électrique dans le sondage 1B tend à démontrer que cette structure, et possiblement tout le moulin, était alimentée en électricité.

Sondage 1B

Le sondage 1B est situé au sommet du vestige principal formé par les maçonneries 1A300, 1A400 et 1A500. Le sondage est positionné vers le tiers ouest du vestige, plus ou moins à équidistance des murs 1A300 et 1A500. La surface est recouverte de végétation herbacée sous laquelle se retrouve un premier niveau sableux brun de 13 cm d'épaisseur. Sous celui-ci se retrouve un niveau de cendre gris pâle (12 cm) reposant sur une couche de charbon de bois (5 cm). Cette couche se dépose sur un niveau de briques fragmentées donnant une couleur orangée au sol (20 cm). Enfin, le dernier niveau fouillé correspond à un mélange de mortier, de

endre, de fragments de brique et de pierres pêle-mêle. Il a été excavé sur une épaisseur de 40 cm sans toutefois que le fond soit atteint, en raison de la profondeur (photo 16, figure 13). Le sondage a été fouillé sur une profondeur totale de 90 cm.

Le sondage a livré plusieurs artefacts. On retrouve de nombreux fragments de brique, mais aussi une brique rouge complète et un fragment de brique réfractaire jaunâtre. On a également découvert 31 clous tréfilés, un isolateur en porcelaine, un anneau de métal et un fragment de plaquette de schiste rouge avec du mortier accolé sur une face. Beaucoup de ces objets présentent des traces d'altération par le feu.

Le sondage témoigne de niveaux de sols associés à la démolition par le feu de la structure formée des murs 1A300, 1A400 et 1A500. Le niveau de cendre et celui de charbon ainsi que les artefacts brûlés attestent bien qu'un incendie a eu lieu à cet emplacement. Les sols présentent les éléments caractéristiques des niveaux de démolition, notamment par la présence de clous, de briques, de mortier et de pierres pêle-mêle. Le niveau de surface témoigne quant à lui probablement de la phase d'abandon du vestige après sa destruction. La présence de brique dans le sondage démontre que ce matériau était utilisé dans le moulin à scie, même s'il n'a pas été identifié sur les vestiges.

Sondages 1C et 1D

Les sondages 1C et 1D sont situés juste au sud du vestige de béton 1A200 et au nord du vestige principal formé par les maçonneries 1A300, 1A400 et 1A500. La stratigraphie se présente avec un premier niveau d'humus noir très organique d'une épaisseur de 10 à 13 cm. On retrouve sous celui-ci une mince couche de mortier (1 à 2 cm), elle-même déposée sur un plancher de bois brûlé (1C50 et 1D50) (figure 13). Le plancher présente des planches calcinées orientées selon un axe est-ouest (photo 17).

Les artefacts découverts dans le sondage 1C renvoient à un fragment de brique réfractaire, un fragment de goulot de bouteille en grès grossier Bristol, un clou tréfilé et deux éléments en métal ferreux correspondant probablement à de la quincaillerie d'architecture ou peut-être à des pièces de machinerie. Le sondage 1D a, quant à lui, livré 61 clous tréfilés, dont la majorité est corrodée et altérée par la chaleur. Plusieurs d'entre eux ont été fusionnés les uns aux autres et ont emprisonné dans leur gangue des éléments de charbon.

Ces clous témoignent eux aussi d'un événement d'incendie par la présence des planches carbonisées du plancher 1C50/1D50. Cette surface de circulation indique également que ce secteur se situait à l'intérieur du moulin à scie. Bien qu'aucun lien physique n'ait été établi avec le vestige 1A200, il est fort probable que le plancher et ce dernier soient liés l'un à l'autre. Dans l'état actuel des découvertes, il est plus difficile d'établir un lien entre le plancher 1C50/1D50 et la structure formée par les maçonneries 1A300, 1A400 et 1A500.

Sondage 1E

Le sondage 1E est situé contre le parement sud du vestige 1A100 et juste au nord du vestige 1A200. La stratigraphie se présente avec un premier niveau d'humus noir (3 cm) déposé sur une couche de mortier pulvérisé renfermant des pierres (5 cm). Le mortier repose quant à lui sur un niveau de sol brun composé de matière organique (2 à 4 cm). Enfin, on retrouve sous ce dernier niveau un plancher de bois (1E50) (photos 9 à 11 et figure 13).

Le plancher 1E50 présente des planches orientées selon un axe est-ouest et caractérisées par des traces de combustion. L'altération par le feu est cependant moins marquée que pour les planchers 1C50 et 1D50. On observe une planche placée à la verticale et appuyée contre le bas du vestige 1A100, formant ainsi un genre de bordure. Cette planche est retenue par deux petits madriers plantés dans le sol en diagonale. Un joint de mortier semble relier la maçonnerie à cet élément de bois.

Les artefacts découverts correspondent à trois fragments d'une bouteille de verre transparent vert foncé, qui serait vraisemblablement une bouteille pour le vin. On retrouve également 13 clous tréfilés, un boulon, un fragment de lime, un fragment de plaque d'aluminium et deux pièces en fonte associées à un mécanisme de machinerie indéterminé. Plusieurs de ces artefacts sont altérés par la chaleur.

Le sondage 1E témoigne de la vocation industrielle associée au moulin à scie. La proximité des deux vestiges (1A100 et 1A200) et les pièces de machinerie découvertes pointent dans cette direction. Le plancher de bois est moins carbonisé à cet endroit, indiquant peut-être que l'incendie était moins fort en ce lieu précis ou que le plancher étant davantage protégé, peut-être par les deux vestiges et d'éventuelles machineries. Le niveau de matière organique découvert par-dessus le plancher renvoie peut-être à des restes de bran de scie ou autres types de déchets associés au travail du bois dans le moulin. Enfin, mentionnons que les fragments de la bouteille en verre figurent parmi les rares artefacts de nature domestique découverts durant l'inventaire du site.

Sondage 1F

Le sondage 1F se situe au nord-est de l'extrémité est de la maçonnerie 1A300. Il constitue le sondage localisé le plus vers l'est. Le profil stratigraphique est caractérisé par un premier niveau d'humus noir (16 cm) reposant sur une couche de mortier pulvérisé (5 cm). On retrouve sous celui-ci un niveau organique noir (7 cm), lequel se dépose sur une couche d'argile grise de 26 cm d'épaisseur. On retrouve ensuite un ensemble de pierres de schiste déposées à plat. À ce niveau, l'eau commençait à s'infiltrer dans le sondage et son excavation a donc été arrêtée (photo 18 et figure 13).

Le sondage 1F contient relativement peu d'artefacts. On dénombre six clous tréfilés dont certains sont altérés par le feu, un fragment de verre à vitre et une plaquette de schiste avec du mortier sur une de ses faces.

Le sondage 1F semble se situer à l'extérieur du moulin à scie. On ne retrouve aucun plancher et les artefacts sont peu nombreux. Néanmoins, la présence du niveau de mortier et des artefacts brûlés atteste de l'incendie et de la démolition du moulin. Quant au niveau de pierres retrouvées au fond du sondage, il est difficile de déterminer s'il est d'origine anthropique ou naturel. On n'a retrouvé aucun artefact associé et les pierres ne sont pas liées par du mortier.

Sondage 1G

Le sondage 1G se situe au nord-ouest de l'angle formé par les maçonneries 1A300 et 1A400 et au sud-ouest du vestige 1A200. Il constitue le sondage localisé le plus à l'ouest. Le profil stratigraphique révèle un seul niveau organique noir ayant été creusé sur 25 cm. L'excavation

s'est arrêtée à cette profondeur, puisque l'eau commençait à remplir le sondage et que l'on butait contre ce qui semblait être une large plaque de métal ferreux (figure 13).

Les artefacts recueillis correspondent à divers fragments de verre, dont du verre à vitre, du verre fondu ou tordu par la chaleur. On retrouve aussi une rondelle en matière souple et caoutchouteuse correspondant probablement à un joint d'étanchéité pour une pièce de machinerie. Le sondage a aussi révélé neuf clous tréfilés et diverses pièces métalliques pouvant correspondre à des éléments de machinerie ou de quincaillerie difficiles à identifier précisément. Plusieurs des artefacts métalliques présentent une altération par le feu.

Le sondage n'a pu être excavé jusqu'au sol naturel, limitant ainsi la portée des interprétations. Malgré cela, notons qu'aucun plancher de bois n'a été découvert dans la portion excavée. Il demeure possible qu'un plancher soit présent sous la plaque de métal ferreux, mais celle-ci se trouve à une plus grande profondeur que le plancher identifié dans les sondages 1C, 1D et 1E. Il n'est donc pas évident de déterminer si l'on se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur du moulin. Quant à la plaque laissée au fond du sondage, il pourrait s'agir d'un élément de machinerie.

Sondage 1H

Le sondage 1H est situé contre le parement sud du mur de maçonnerie 1A500 (photo 15). Il est positionné vers le tiers est du mur et avait pour but notamment de trouver la base du vestige. Le sondage a révélé une seule couche sablo-argileuse brun foncé et composée de nombreuses pierres de moyenne et grande dimensions, dont certaines sont rubéfiées. On retrouve également dans ce sol des inclusions de cendre et de mortier. Après 55 cm sous la surface, il devenait impossible de poursuivre l'excavation en raison des grosses pierres, empêchant ainsi d'atteindre la base du mur (figure 13). Aucun artefact n'a été découvert.

Le sondage 1H renvoie aux événements de démolition et d'abandon du moulin, et plus précisément de la maçonnerie 1A500. Tout porte à croire que le sondage a permis de fouiller une partie des débris de ce mur accumulés à sa base.

Sondage 1J

Le sondage 1J se situe au sud de l'extrémité est du mur 1A500. Il constitue le sondage localisé le plus au sud. La stratigraphie révèle un premier niveau d'humus noir organique avec des inclusions de fragments de bois (15 cm). On retrouve ensuite un sol organique noir et gris avec des inclusions de cendre et de gros fragments de bois (3 cm). C'est dans cette couche que les artefacts ont été découverts. Ce dernier niveau se dépose sur une petite couche d'argile grise (2 cm), elle-même déposée sur un niveau de matière organique correspondant vraisemblablement à du bran de scie (1 cm). Ce niveau organique repose quant à lui sur un horizon d'argile grise creusée sur 20 cm de profondeur. À ce niveau, l'eau de la nappe phréatique commençait à infiltrer le sondage (photo 19 et figure 13).

Les artefacts découverts correspondent à cinq clous tréfilés altérés par la chaleur et une plaque de fixation.

Les données issues de ce sondage semblent révéler que l'on se situe en périphérie du moulin. En effet, les artefacts sont peu nombreux, les sols sont mal drainés et on ne retrouve aucun plancher ni élément structural. De plus, la présence de fragments de bois et de ce qui semble être du bran

de scie pourrait attester d'une zone de rejet de déchets issus du sciage du bois. Il n'est pas impossible non plus que le bran de scie ait été étendu délibérément à cet endroit afin de créer un genre de remblai sanitaire permettant de s'isoler de l'humidité du sol, plus marquée à cet endroit que dans les autres sondages. Rappelons que le site est bordé par des zones marécageuses. Enfin, la présence de cendre et d'artefacts altérés par le feu démontre ici aussi les traces de l'incendie qui a détruit le moulin.

Sondage 1K

Le sondage 1K est situé au nord du vestige 1A100, au pied de la petite butte qui borde le site à son extrémité nord. Le profil stratigraphique révèle un premier niveau organique noir de 30 cm d'épaisseur reposant sur un horizon d'argile grise creusée sur une profondeur de 5 cm (figure 13).

Les artefacts découverts correspondent à 10 clous tréfilés et un fragment de métal. Tous ces objets sont altérés par la chaleur.

Le sondage 1K semble indiquer que l'on se trouve à cet endroit à la périphérie nord du site. Les artefacts et les traces anthropiques sont peu nombreux et les vestiges structuraux sont plus loin vers le sud. De plus, la seconde ligne de sondage réalisée plus au nord n'a permis de faire aucune découverte. La couche d'argile semble être un horizon naturel stérile.

5.2.5 Interprétation générale des données

Il est intéressant de constater que les données archéologiques et ethnographiques concordent. En effet, l'examen des données recueillies durant l'inventaire permet de démontrer que le site est clairement à vocation industrielle. On ne retrouve qu'un nombre infime d'artefacts de fonction domestique par rapport à ceux associés à une fonction industrielle (pièce de machinerie, lime en métal, brique réfractaire, etc.). De plus, le vestige 1A200, plateforme de béton parsemée d'épaisses tiges de métal, ne cadre nullement avec une occupation domestique. Également, la découverte de ce qui semble être du bran de scie concorde avec l'idée qu'il s'agit bien du moulin Langlois. Il est également évident que le site a été détruit par un incendie à cause des nombreuses traces d'altération par le feu sur les objets et structures, et par la présence de cendre et de charbon de bois dans les couches de sol. Enfin, les artefacts, même s'ils ne peuvent être associés à un intervalle de temps très précis, correspondent à ce qu'on s'attend à trouver sur un site occupé durant les années 1920 et 1930. Enfin, les données ethnographiques font directement référence au fait que les ruines du moulin Langlois ont été préservées à ciel ouvert à l'endroit où elles ont été découvertes⁵.

Les données ethnographiques apportent d'intéressantes informations sur le moulin lui-même. En effet, il semble fondé que ce dernier ait été actionné par un moteur à vapeur. De plus, la découverte d'un isolateur en porcelaine indiquerait qu'il était aussi alimenté en électricité. Une partie du village de Saint-Vianney a d'ailleurs été électrifiée dès 1928 (Bérubé, 1972 : 58). Il semble donc plausible que le moulin n'utilisait pas la force motrice d'un cours d'eau comme source d'énergie.

⁵ Ajoutons également que le prolongement de la route 197 dans le village de Saint-Vianney prend alors le nom de rue du Moulin. Aucune recherche n'a cependant été réalisée pour déterminer si ce toponyme réfère au moulin Langlois ou plutôt à un autre moulin ayant aussi bordé cette route.

Concernant la destruction du moulin, il semble peu probable qu'un des grands incendies de forêt ayant affligé la municipalité en soit responsable. On en compte trois importants (en 1923, 1935 et 1936). Or, on sait que le moulin Langlois était toujours en fonction en 1937 et qu'il aurait été détruit vers la fin de cette décennie. De plus, il est mentionné qu'il avait cessé ses activités depuis quelque temps lorsqu'il a été la proie des flammes. La cause exacte de l'incendie demeure donc imprécise.

Les données ethnographiques indiquent également que le moulin aurait possédé une cuisine pour les travailleurs et que certains d'entre eux pouvaient même, à l'occasion, passer la nuit dans le complexe industriel. On peut donc s'attendre à ce que des recherches archéologiques révèlent la présence de secteurs à vocation davantage domestique que ce qui a été remarqué jusqu'à maintenant.

Tout porte donc à penser que le site DdDu-1 est bien celui du moulin Langlois, construit vers 1922-1923, et détruit à la fin de la décennie suivante. Cependant, l'inventaire n'a permis que de brosser un tableau très général du site et bien des questions demeurent en suspens. La fonction des vestiges demeure nébuleuse et on ne possède encore qu'une vague idée de la manière dont se structurent le moulin et ses éventuelles dépendances. Enfin, les sondages ont révélé que les sols anthropiques étaient généralement peu profonds sous la surface et s'étendaient sur une faible épaisseur. Seule exception, le sondage 1B pratiqué à l'intérieur de la structure formée par les maçonneries 1A300, 1A400 et 1A500. L'accumulation de débris de démolition explique cette différence à l'égard de la stratigraphie.

5.2.6 Conclusion

Le projet de réfection routière n° 154-06-1524 du MTQ a fait l'objet d'un inventaire archéologique sur une emprise de 89 m de longueur, sur une largeur de 60 m. Une inspection visuelle et 20 sondages ont été réalisés dans le cadre de cette intervention, qui a mené à la découverte du site archéologique DdDu-1.

Il est recommandé de protéger autant que possible l'intégrité du site en déplaçant les travaux routiers prévus afin de le contourner. Cela permettrait de le préserver et de le fouiller dans le cadre d'un programme de recherche futur. Dans cette perspective, cependant, il pourrait être pertinent de procéder à des relevés plus minutieux des vestiges visibles en surface. Un travail de consolidation des vestiges, notamment pour les maçonneries, pourrait également s'avérer pertinent pour les préserver de la dégradation.

Dans l'éventualité où la conservation *in situ* n'est pas possible, il est vivement recommandé de fouiller le site, ou du moins la partie touchée par les travaux routiers. Le site est assez circonscrit dans l'espace, les niveaux anthropiques sont généralement peu profonds et la présence des vestiges en surface permet aisément d'orienter les recherches. À l'intérieur de la structure formée par les murs 1A300, 1A400 et 1A500, l'utilisation d'une pelle mécanique pourrait faciliter et accélérer la fouille. Les niveaux archéologiques à cet endroit sont en effet assez épais et marqués par des débris de démolition.

La fouille du site permettrait de préciser la fonction des vestiges découverts, de mener à la découverte de nouveaux vestiges enfouis sous la surface, de préciser l'étendue du site et de documenter davantage l'aménagement et l'histoire du moulin Langlois. Il serait également pertinent de pousser davantage les recherches ethnographiques et archivistiques en complémentarité avec les données archéologiques.

Le site DdDu-1 renferme les vestiges du moulin Langlois, qui est un représentant d'une industrie ayant fait la prospérité de Saint-Vianney durant les débuts de la colonisation de ce territoire. Le moulin Langlois est encore présent dans la mémoire collective et possède une valeur symbolique, laquelle est notamment entretenue par la présence des vestiges visibles en surface. La fouille de ce site contribuerait à l'étude d'un pan important de l'histoire de la municipalité de Saint-Vianney et de celle de ses habitants. Elle permettrait d'aborder l'étude d'une phase importante de l'histoire de cette région, celle du mouvement de colonisation des terres et de l'exploitation de la forêt ayant eu cours dans la première moitié du XX^e siècle.

Tableau 3 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet n° 154-06-1524, route 195, municipalité de Saint-Vianney

Secteur	Localisation						Technique inventaire	Nb de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarque
	Côté	Début (ch)	Fin (ch)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m ²)		+	-			
-	-	6+223	6+312	89	60	5 340	IV SA SP	9	11	Plane	- Argile grise graveleuse - Tourbe noire	Voir le texte pour les séquences stratigraphiques reliées au site DdDu-1
Total				89		5 340		9	11			

Légende : IV : inspection visuelle

SA : sondages alternés

SP : sondages ponctuels

TM : tranchées mécaniques

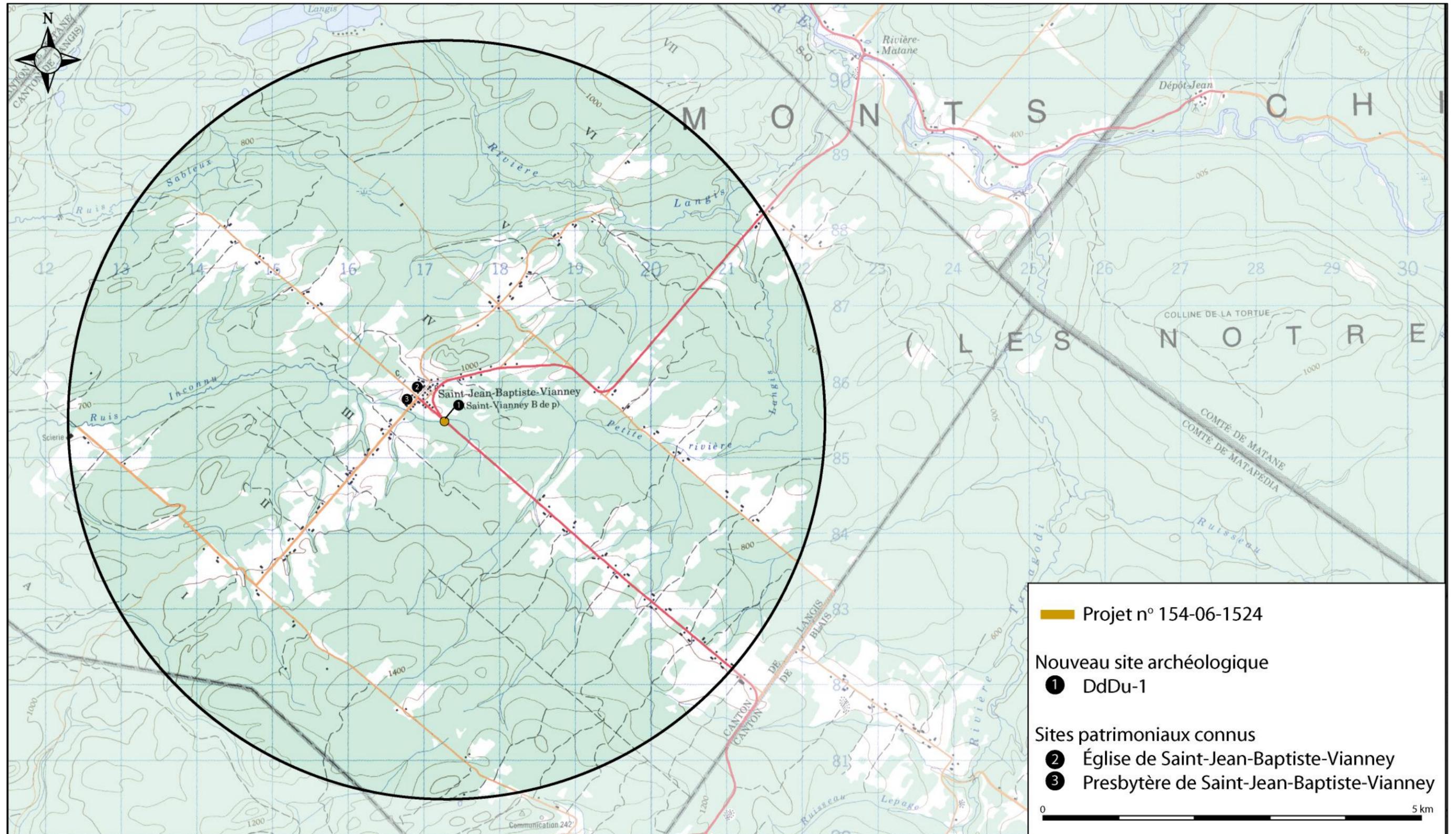


Figure 8 : Localisation du projet n° 154-06-1524, route 195, municipalité de Saint-Vianney, du nouveau site et des sites connus (source : www.geogratis.ca, carte topographique CanMatrix 22B/11 (extrait); MCC, 2011c)



Figure 9 : Localisation du projet n° 154-06-1524, route 195, municipalité de Saint-Vianney, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q80532-66 au 1:15 000)

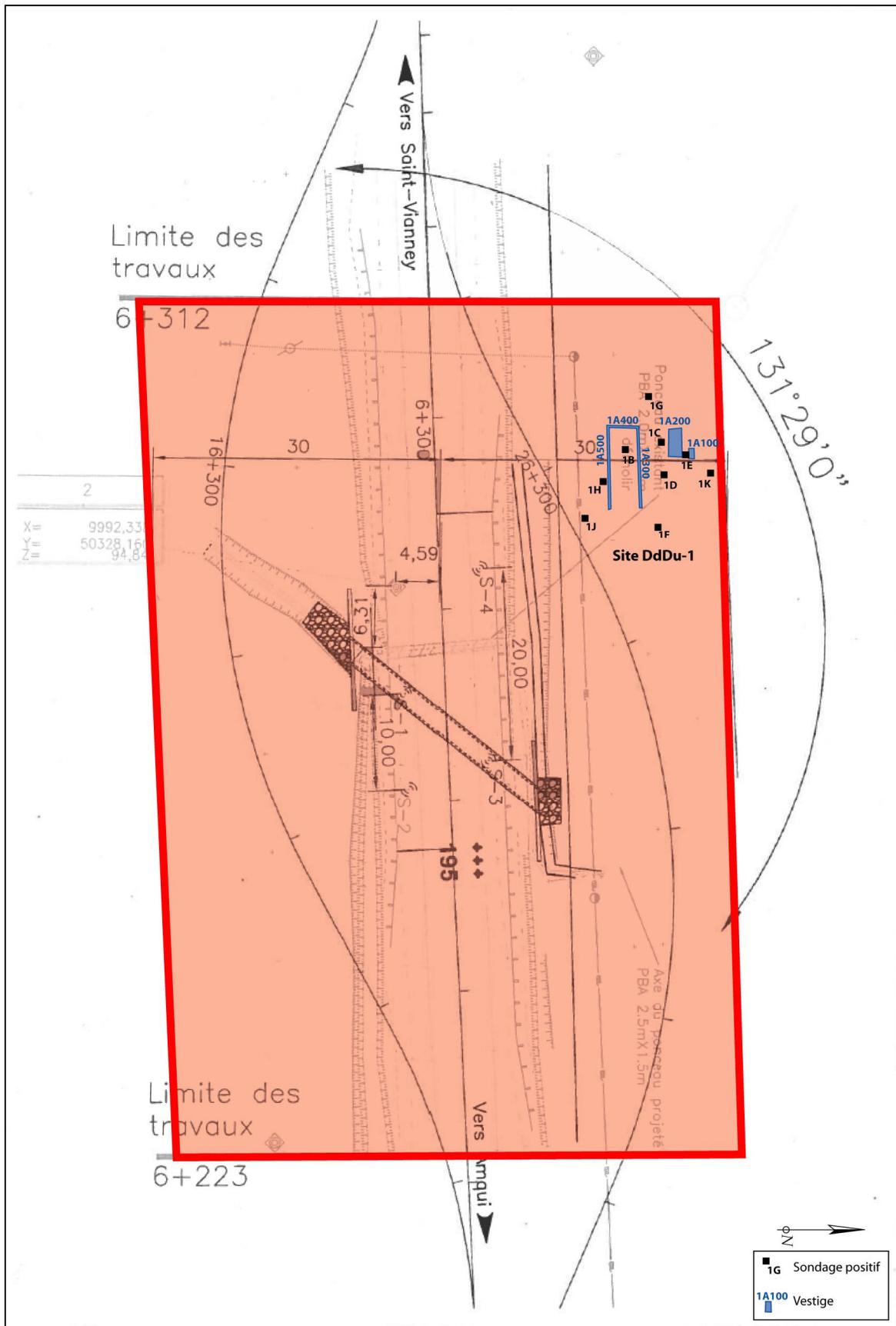


Figure 10 : Projet n° 154-06-1524, localisation de l'emprise, route 195, municipalité de Saint-Vianney (source : MTQ, plan n° 154-06-1524-Ds-01)



Photo 5 : Projet n° 154-06-1524, vue générale de l'emprise, côté sud de la route 195, chaînage 6+350, municipalité de Saint-Vianney, direction est (photo n° 154-06-1524-01)



Photo 6 : Projet n° 154-06-1524, vue générale de l'emprise, côté nord de la route 195, chaînage 6+350, municipalité de Saint-Vianney, direction nord-est (photo n° 154-06-1524-02)



Photo 7 : Projet n° 154-06-1524, paroi d'un sondage réalisé au chaînage 6+260, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction est (photo n° 154-06-1524-05)



Figure 11 : Projet n° 154-06-1524, photographie aérienne datée entre 1928 et 1930 montrant un bâtiment pouvant correspondre au moulin Langlois, route 195, municipalité de Saint-Vianney (source : ministère des Terres et Forêts, photographie n° 47-3)

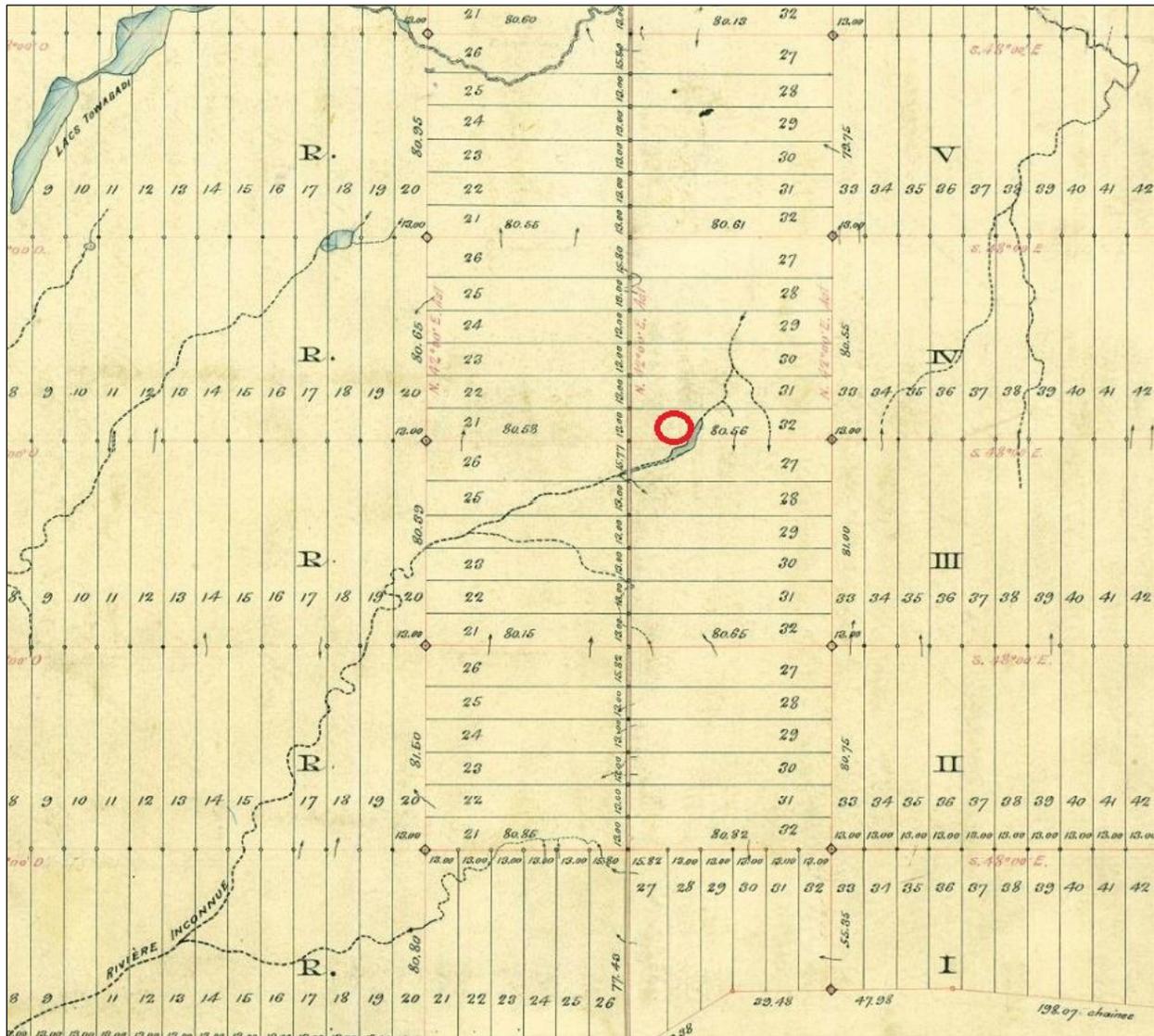


Figure 12 : Détail du plan cadastral de 1919 du canton de Langis. Le cercle rouge indique l'emplacement approximatif du site DdDu-1, route 195, municipalité de Saint-Vianney (*Canton de Langis. Comté de Matane*, 1:31 680 (40 chaînes : 1 pouce), 1919-07-15. Source : BANQ, cote E21,S555,SS1,SSS1,PL.69)

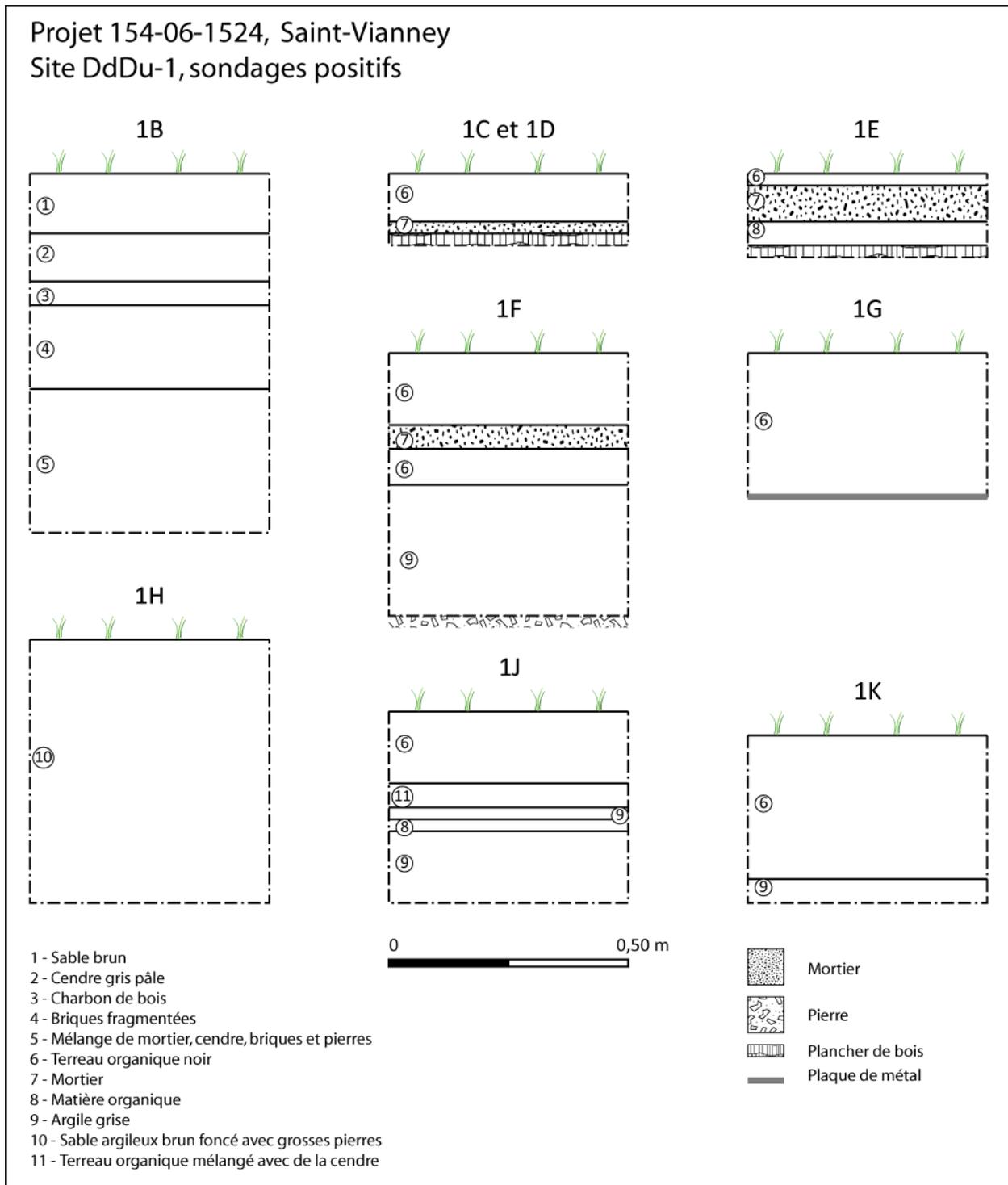


Figure 13 : Projet n° 154-06-1524, schématisation des profils stratigraphiques des sondages positifs du site DdDu-1, route 195, municipalité de Saint-Vianney



Photo 8 : Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction ouest (photo n° 154-06-1524-26)



Photo 9 : Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, vestige 1A100, sondage 1E, plancher 1D50 et partie du vestige 1A200, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction est (photo n° 154-06-1524-49)



Photo 10 : Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, parement sud du vestige 1A100 et partie du plancher 1D50, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction nord (photo n° 154-06-1524-53)



Photo 11 : Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, vestige 1A100, plancher 1D50 et partie du vestige 1A200, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction sud-est (photo n° 154-06-1524-46)



Photo 12 : Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, vestige 1A200, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction ouest (photo n° 154-06-1524-24)



Photo 13 : Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, vestige 1A300, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction sud-ouest (photo n° 154-06-1524-20)



Photo 14 : Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, vestige 1A400, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction est (photo n° 154-06-1524-59)



Photo 15 : Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, vestige 1A500 et sondage 1H, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction nord-ouest (photo n° 154-06-1524-15)



Photo 16 : Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, paroi du sondage 1B, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction ouest (photo n° 154-06-1524-31)



Photo 17 : Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, sondage 1C et plancher 1C50, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction sud (photo n° 154-06-1524-77)



Photo 18 : Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, sondage 1F, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction nord (photo n° 154-06-1524-44)



Photo 19 : Projet n° 154-06-1524, site DdDu-1, sondage 1J, route 195, municipalité de Saint-Vianney, direction sud (photo n° 154-06-1524-38)

5.3 Projet n° 154-08-1883 – Route 289, municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long, reconstruction de la route

5.3.1 État des connaissances en archéologie

L'examen des registres de l'ISAQ (MCC, 2012b) et de la *Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec* (MCC, 2012a) révèle qu'aucun inventaire archéologique n'a été réalisé dans un rayon de 5 km autour du centre du projet (figure 14), et qu'aucun site archéologique n'y est connu. Trois biens patrimoniaux y ont été inventoriés dans le RPCQ (MCC, 2012c), soit l'église de Saint-Marc-du-Lac-Long, sa plaque et le monument du Sacré-Cœur, réunis au sein de l'ensemble institutionnel de Saint-Marc-du-Lac-Long (tableau 4).

Tableau 4 : Bien culturel connu dans un rayon de 5 km autour du projet n° 154-08-1883

Nom	Localisation	Datation	Statut	Distance du projet	Thématique	Source
Ensemble institutionnel de Saint-Marc-du-Lac-Long	15, rue de l'Église	1956-1957	Inventorié	100 m	Patrimoine religieux (culte) ; commémoration	CPRQ, 2012

5.3.2 Inventaire archéologique

Ce projet de réfection routière consiste en la reconstruction de la route 289 qui traverse la municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long, ainsi que du pont enjambant le lac Long. Le mandat actuel visait la réalisation d'un inventaire archéologique entre les chaînages 0+020 et 1+250 de la route 289, les chaînages 6+010 à 6+095 de la rue de la Marina, les chaînages 7+010 à 7+070 de la rue des Peupliers, ainsi que l'ensemble de la rue des Pins (figures 15 à 17). L'emprise faisait donc une longueur totale de 1 625 m sur une largeur variant de 10 à 30 m.

L'ensemble de l'emprise est plane et présente une pente relativement faible descendant vers le pont du lac Long. Seul le secteur de la rue des Pins présente une pente plus abrupte. La quasi-totalité de l'emprise est couverte par les aménagements existants, soit la route elle-même, les entrées pavées ou de gravier, des trottoirs, des fossés ou du terrassement (photo 20). Quelques sondages ont été réalisés à des endroits dégagés, et ont tous révélé la présence de remblais associés aux aménagements (photo 21). Une dizaine de sondages ont été réalisés dans un secteur qui avait été identifié comme étant un chemin de déviation prévu (entre les chaînages 0+780 et 1+120), avant que l'on soit informé par un résident qu'il s'agissait plutôt de l'ancienne route. Les sondages, qui ont ainsi été réalisés hors de l'emprise, révélaient effectivement une couche de gravier très compact sous l'humus de surface.

Tableau 5 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet n° 154-08-1883, route 289, municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long

Secteur	Localisation						Technique inventaire	Nb de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Côté	Début (km)	Fin (km)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m ²)		+	-			
-	-	0+020 6+010 7+010	1+250 6+095 7+070	1 625	30	28 400	IV SP	0	14	Généralement plane, avec une légère pente vers le lac Long	- Tourbe - Humus - Remblais	Ancien chemin : remblai remplacé par du gravier très compact
Total				1 625	30	28 400		0	14			

Légende : IV : inspection visuelle SA : sondages alternés SP : sondages ponctuels TM : tranchées mécaniques

5.3.3. *Conclusion*

Le projet n° 154-08-1883, qui consistait en la reconstruction d'une route rurale, a fait l'objet d'un inventaire archéologique. Les inspections visuelles et les 14 sondages archéologiques réalisés n'ont pas donné lieu à la découverte de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder à la réalisation des travaux prévus.

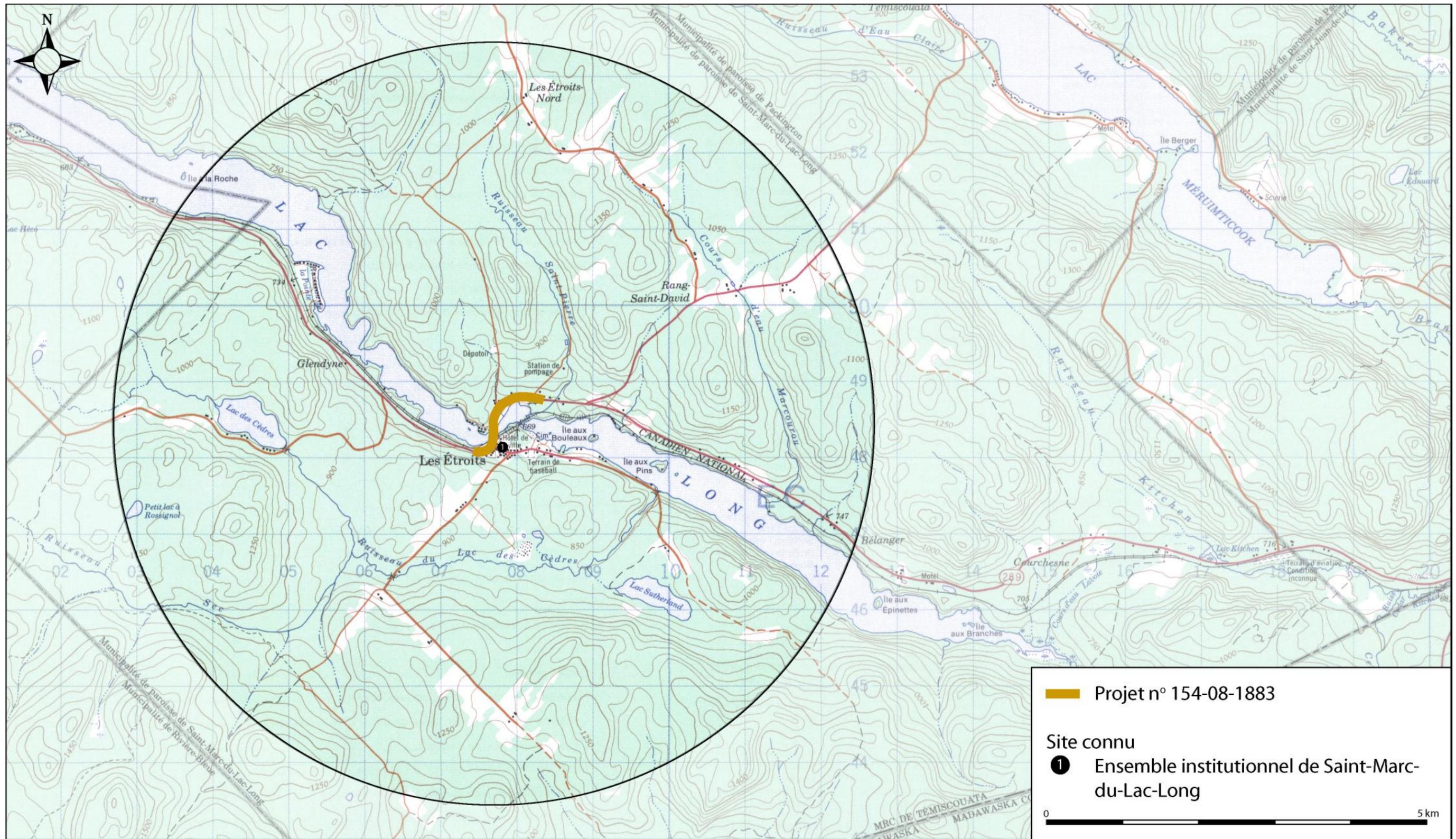


Figure 14 : Localisation du projet n° 154-08-1883, route 289, municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long et du site patrimonial connu (sources : www.geogratis.ca, carte topographique CanMatrix 21N/07 (extrait); MCC, 2012c)

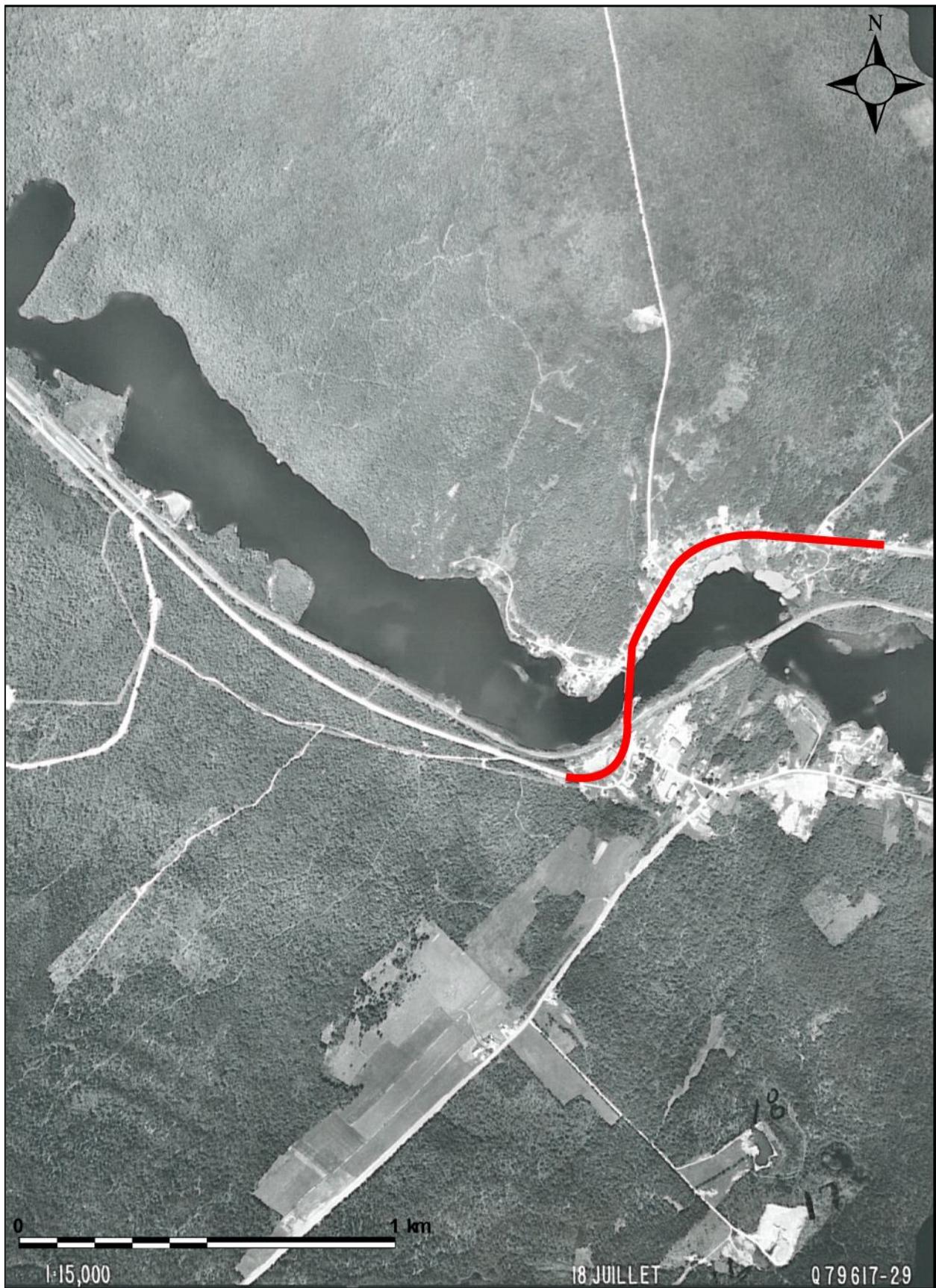


Figure 15 : Localisation du projet n° 154-08-1883, route 289, municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q79617-29 au 1:15 000)



Figure 16 : Projet n° 154-08-1883, localisation de l'emprise, chaînage 0+010 à 0+840, route 289, municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long (source : MTQ, plan n° 46323-2-3DCIEL001, feuillet C-2)



Figure 17 : Projet n° 154-08-1883, localisation de l'emprise, chaînage 0+780 à 1+250, route 289, municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long (source : MTQ, plan n° 46323-2-3DCIEL001, feuillet C-3)



Photo 20 : Projet n° 154-08-1883, vue générale de l'emprise, chaînage 0+780, côté ouest de la route 289, municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long, direction sud-ouest (photo n° 154-08-1883-07)



Photo 21 : Projet n° 154-08-1883, paroi d'un sondage type, côté ouest de la route 289, municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long, direction ouest (photo n° 154-08-1883-02)

5.4 Projet n° 154-09-0219 – Route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude, reconstruction de la route

5.4.1 État des connaissances en archéologie

L'examen des registres de l'ISAQ (MCC, 2012b), de la *Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec* (MCC, 2012a) et du RPCQ (MCC, 2012c) révèle qu'aucun inventaire archéologique n'a été réalisé dans un rayon de 5 km autour du centre du projet (figure 18), et aucun site archéologique ou patrimonial n'y est connu.

5.4.2 Inventaire archéologique

Le projet consiste en la reconstruction de la route rurale menant de Mont-Saint-Pierre au Parc national de la Gaspésie, entre les chaînages 6+090 et 8+560 d'une part (figures 19 et 20 et 22 à 25), et entre les chaînages 13+900 et 14+230 d'autre part (figures 21 et 26), pour une longueur totale de 2 800 m. Par contre, la reconstruction avait déjà été réalisée entre les chaînages 8+190 et 8+560. La largeur de l'emprise était d'environ 20 m sur à peu près toute l'emprise.

Le secteur à l'étude, en région montagneuse, se situe dans le bas de la vallée de la rivière de Mont-Saint-Pierre, sur sa rive ouest entre les chaînages 6+090 et 8+560, et sur sa rive est entre les chaînages 13+900 et 14+230. Située à flanc de montagne, la route est bordée de pentes souvent abruptes, parfois composées d'affleurements rocheux, descendant vers la rivière ou remontant la montagne, faisant en sorte que plusieurs secteurs ne présentaient pas une topographie propice aux sondages (photo 22). La pente de la route elle-même, d'intensité faible à moyenne, a par contre été régularisée. La rivière s'approche parfois très près de la route, ne laissant aucune superficie à sonder (photo 23). La zone d'étude est globalement couverte d'une forêt mixte. Les surfaces naturelles qui n'ont pas été excavées ou remblayées en vue de régulariser la pente sont composées d'humus, de gravier ou d'affleurements rocheux. Lorsque des sols étaient en place, la stratigraphie des sondages révélait la présence de podzols sur l'ensemble de la zone d'étude (photo 24). Quelques exceptions ont été notées, notamment lorsque la rivière se rapproche de la route où la stratigraphie se compose d'un sable argileux brun foncé déposé sur un sable grossier avec petit gravier, lité, représentant des alluvions.

5.4.3 Conclusion

Le projet n° 154-09-0219, qui consistait en la reconstruction d'une route rurale, a fait l'objet d'un inventaire archéologique. Les inspections visuelles et les 55 sondages archéologiques réalisés n'ont pas donné lieu à la découverte de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder à la réalisation des travaux prévus.

Tableau 6 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet n° 154-09-0219, route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, municipalité de Rivière-à-Claude

Secteur	Localisation						Technique inventaire	Nb de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarque
	Côté	Début (km)	Fin (km)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m ²)		+	-			
-	-	6+090 13+900	8+560 14+230	2 800	20	56 000	IV SP	0	55	Montagneuse	- Podzol <u>ou</u> - Alluvions	Plusieurs secteurs non sondables
Total				2 800	20	56 000		0	55			

Légende : IV : inspection visuelle SA : sondages alternés SP : sondages ponctuels TM : tranchées mécaniques

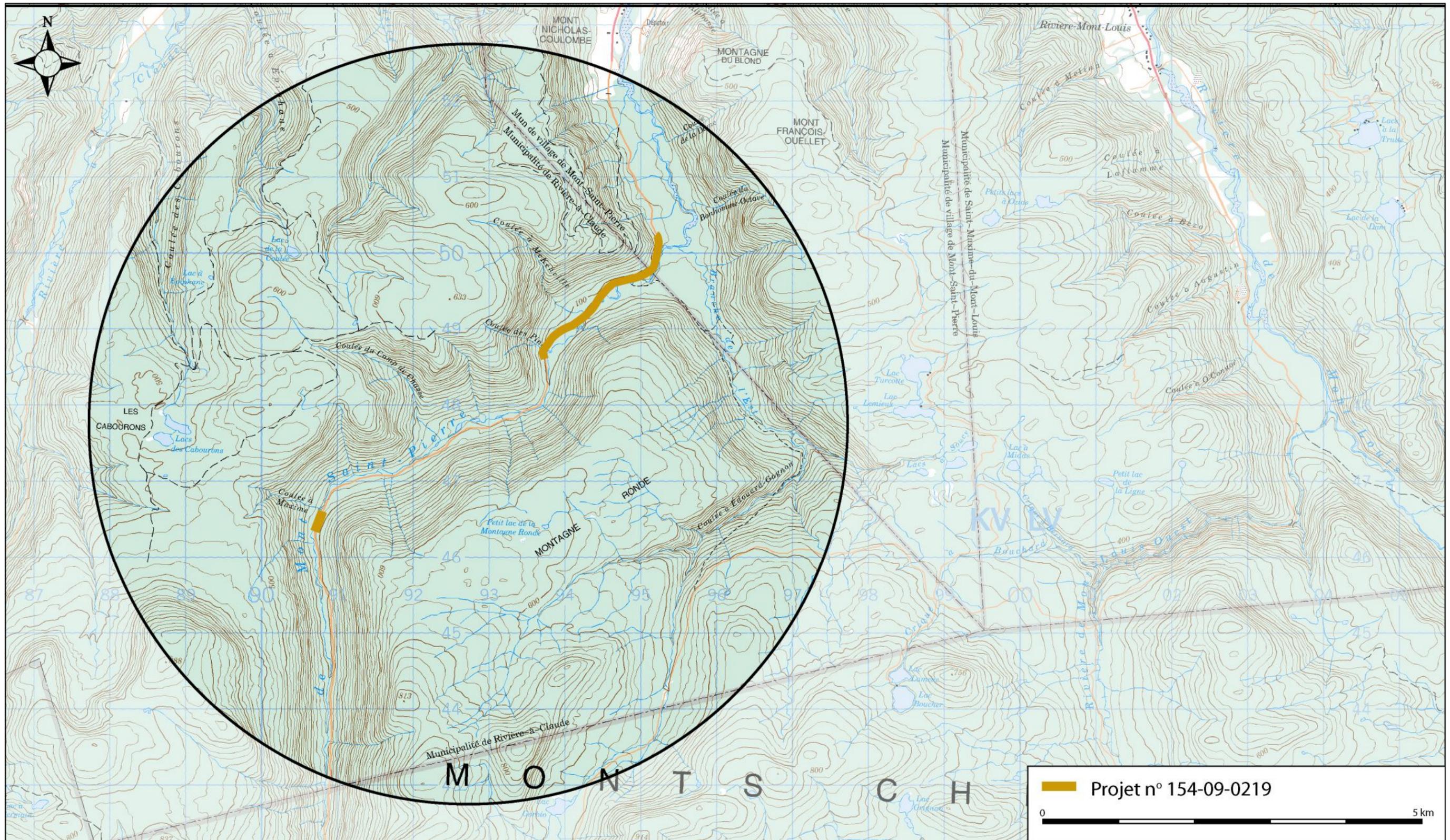


Figure 18 : Localisation du projet n° 154-09-0219, route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude (source : www.geogratis.ca, carte topographique CanMatrix 22H/04 (extrait))

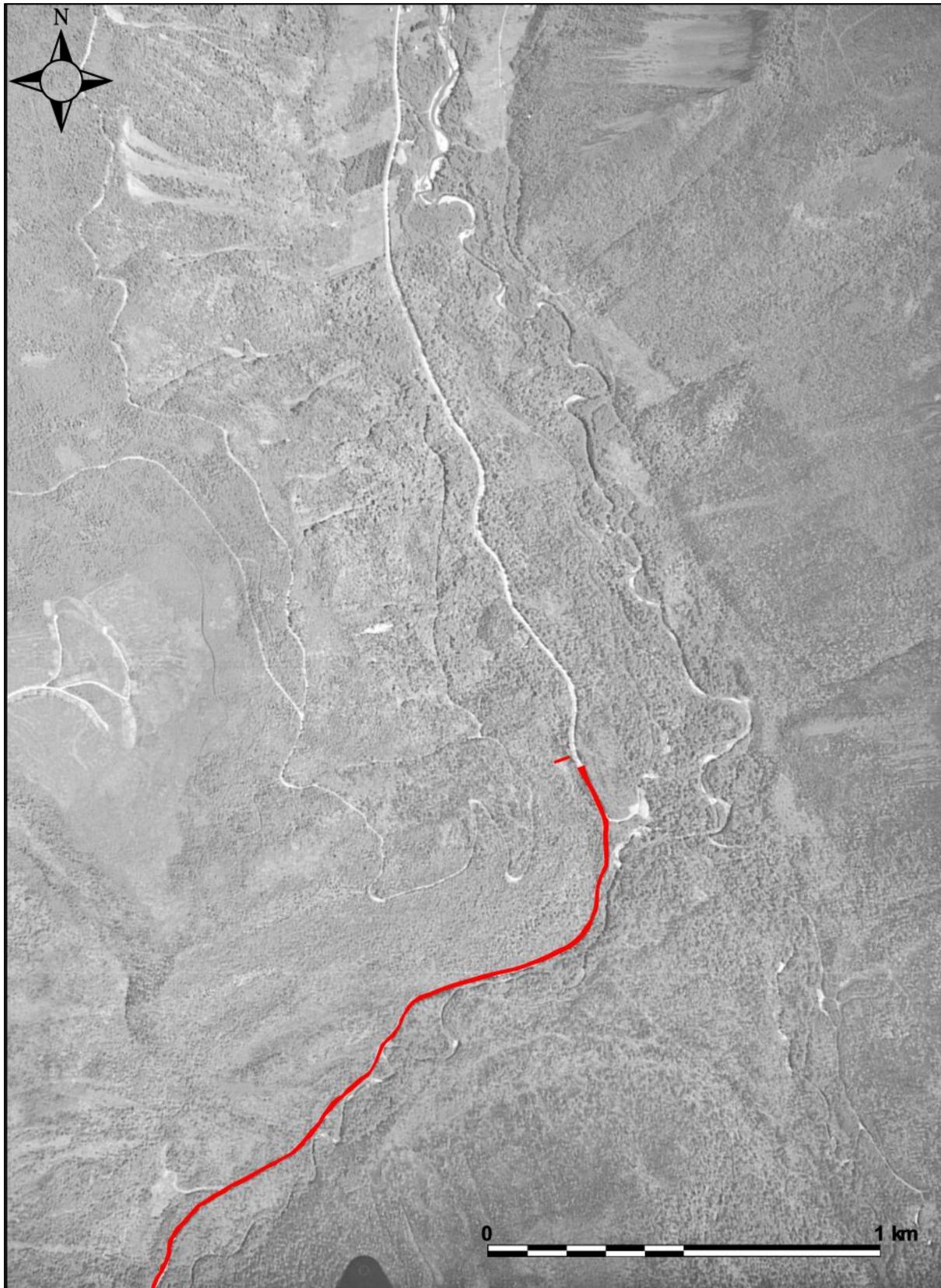


Figure 19 : Localisation du projet n° 154-09-0219, route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q04140-80 au 1:15 000)

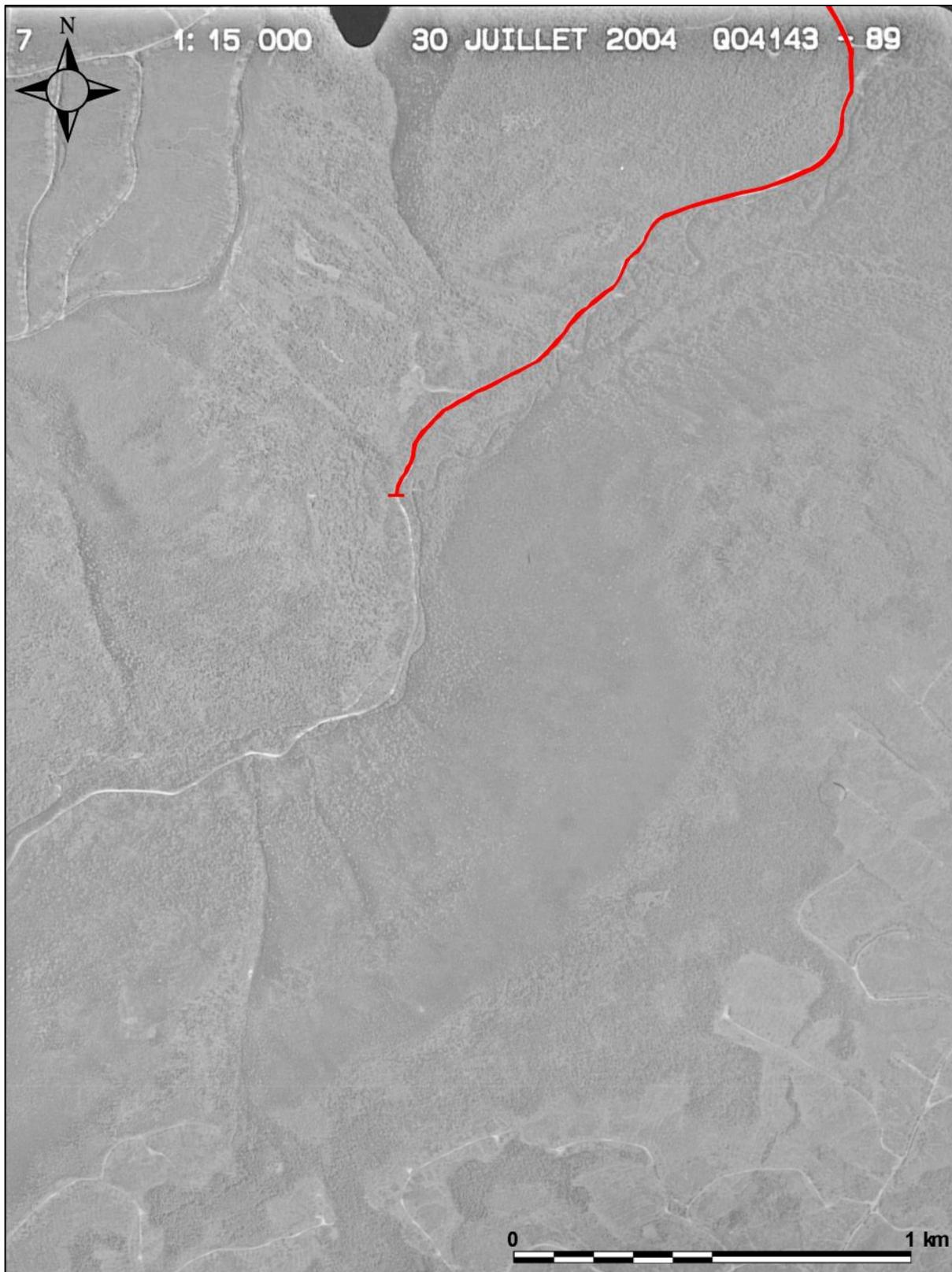


Figure 20 : Localisation du projet n° 154-09-0219, route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q04140-89 au 1:15 000)

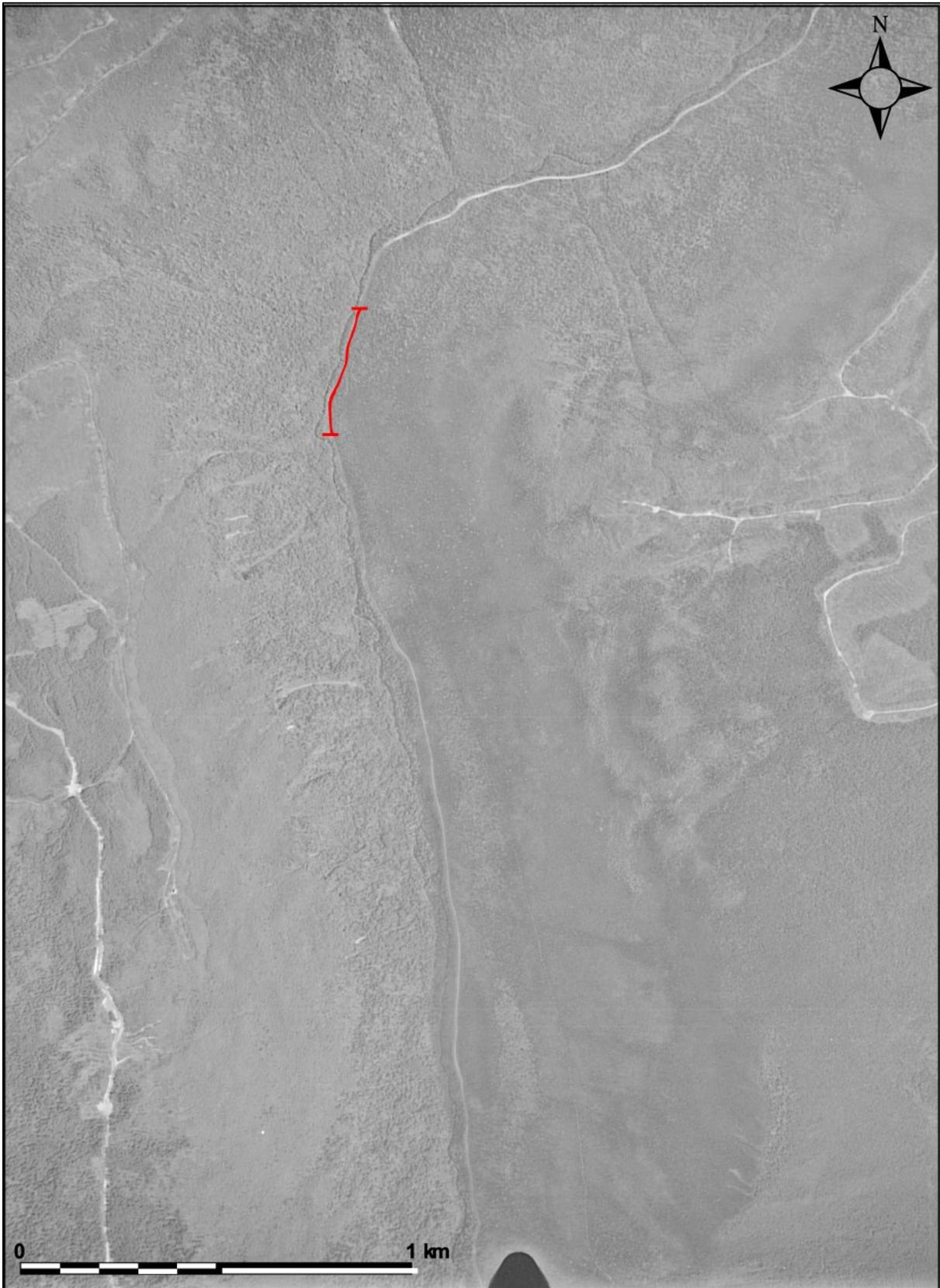


Figure 21 : Localisation du projet n° 154-09-0219, route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q04140-160 au 1:15 000)

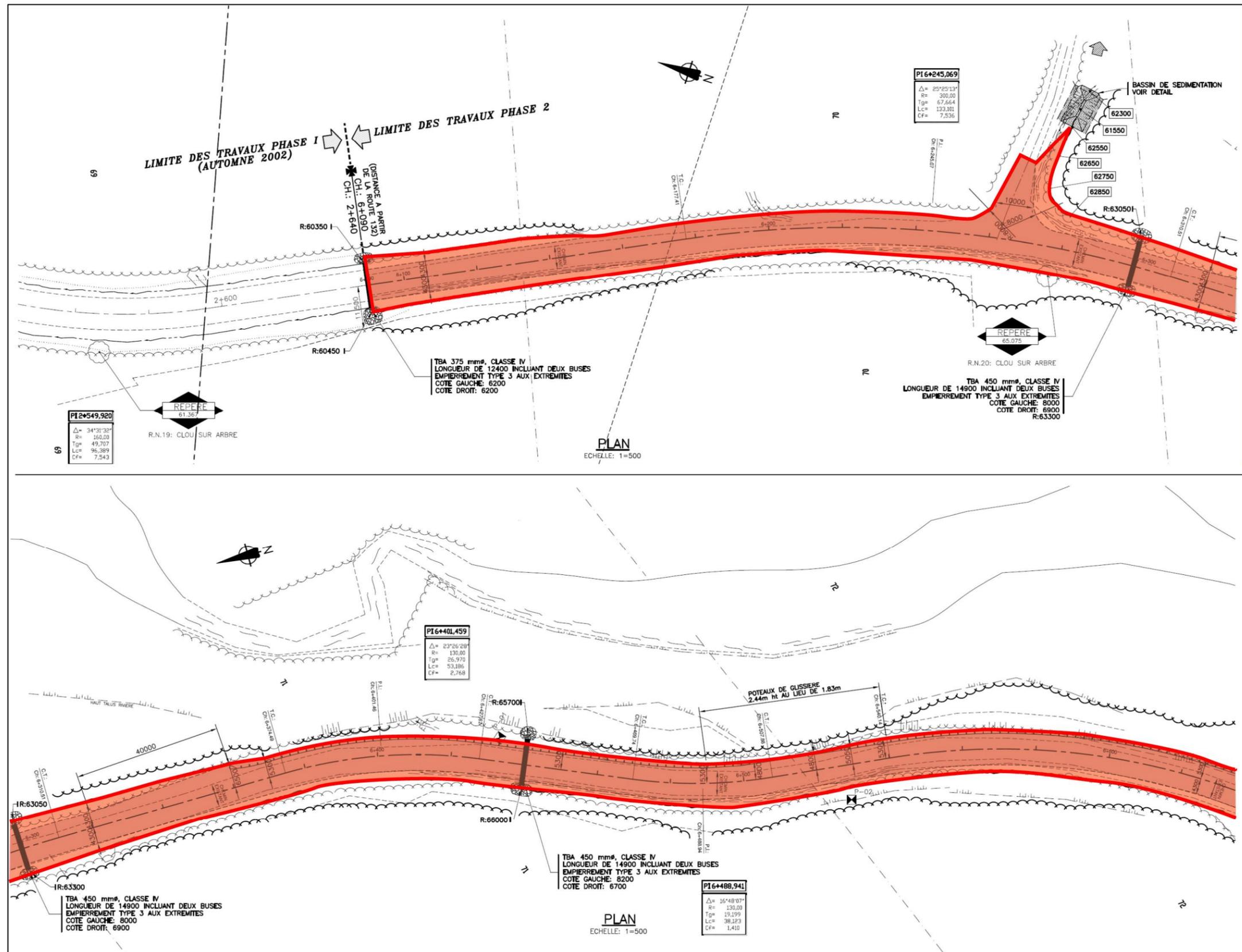


Figure 22 : Projet n° 154-09-0219, localisation de l'emprise, chaînage 6+090 à 6+620, route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude (source : MTQ, plans n° A1-GA16102-V-T201 et A1-GA16102-V-T202)

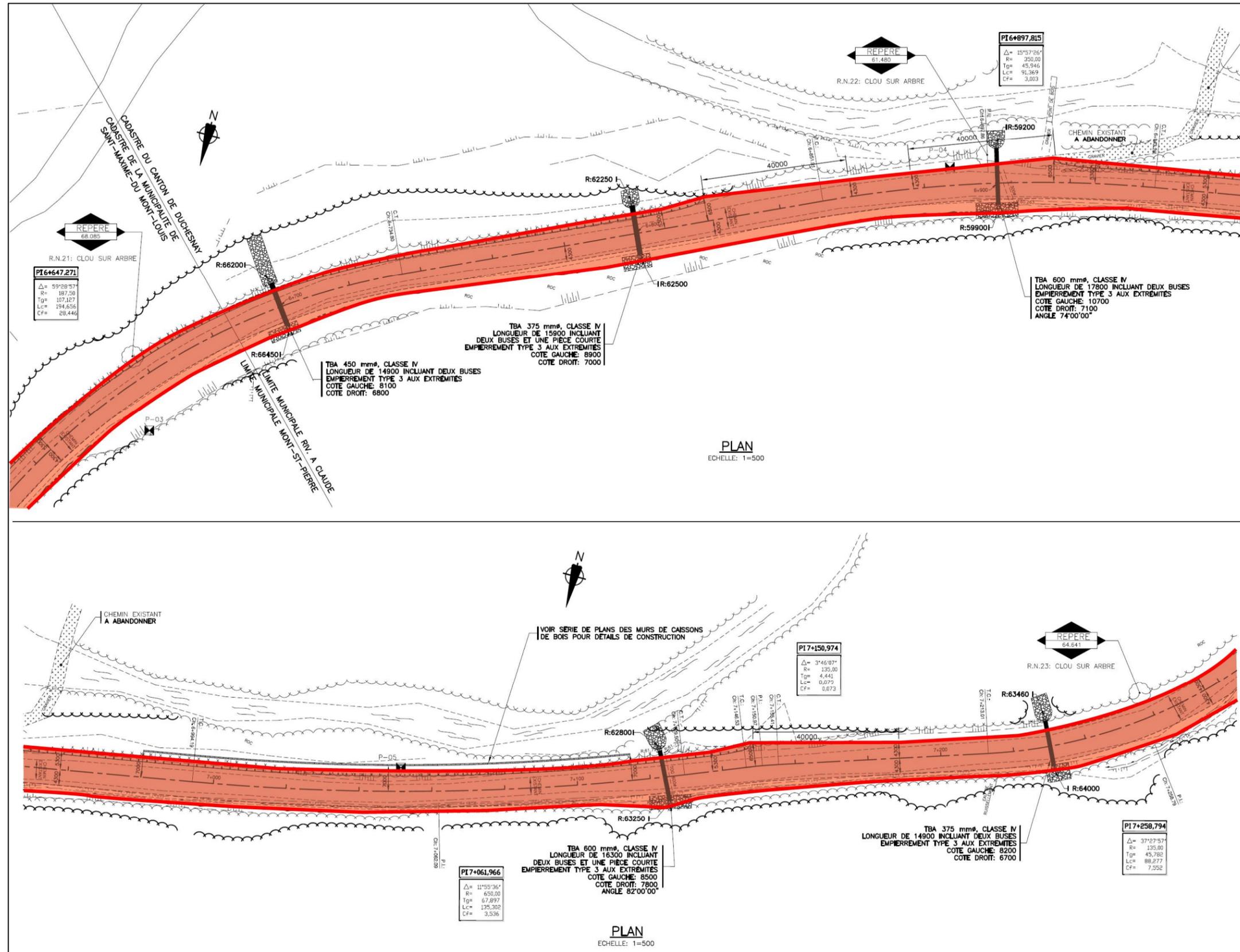


Figure 23 : Projet n° 154-09-0219, localisation de l'emprise, chaînage 6+620 à 7+280, route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude (source : MTQ, plans n° A1-GA16102-V-T203 et A1-GA16102-V-T204)

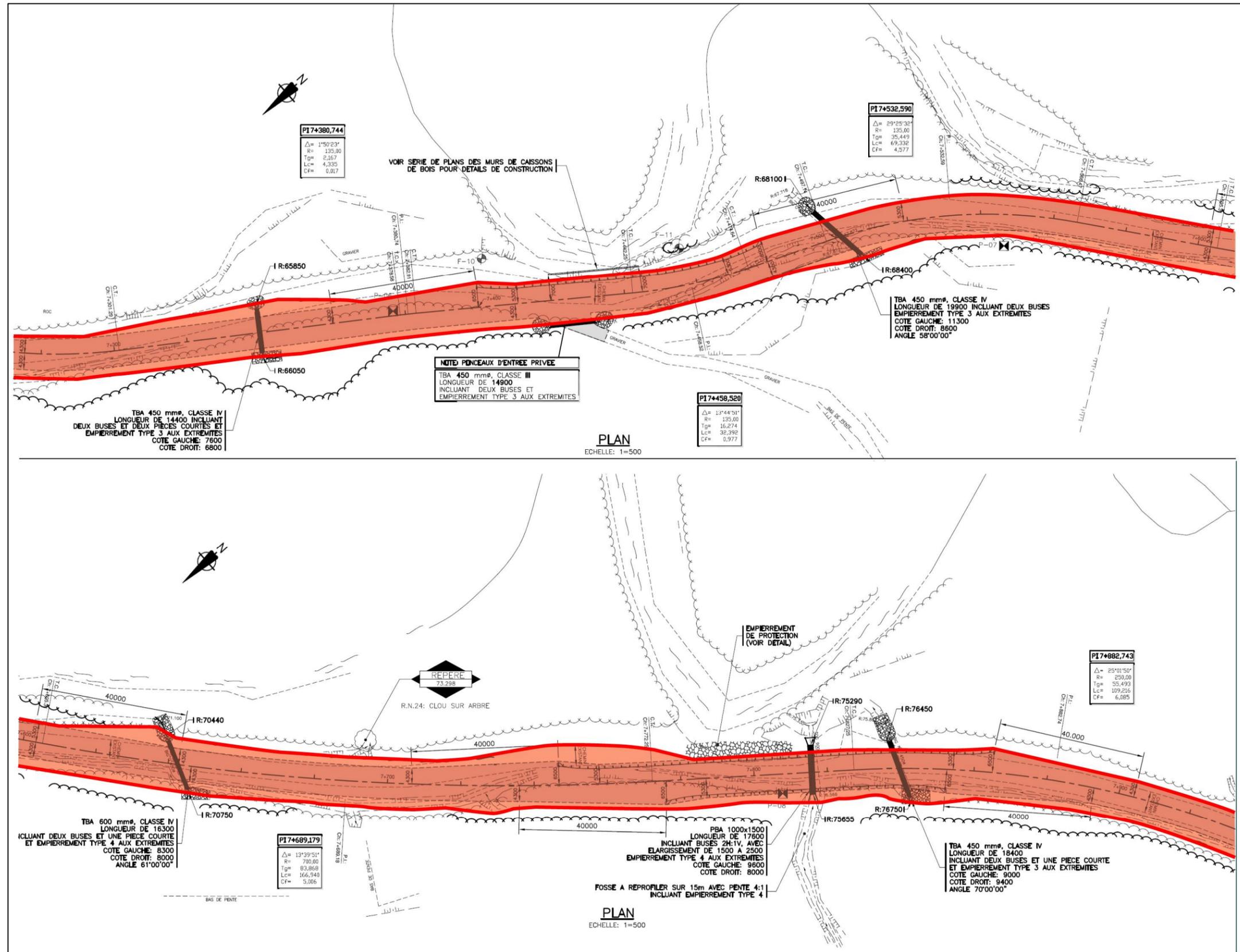


Figure 24 : Projet n° 154-09-0219, localisation de l'emprise, chaînage 7+280 à 7+920, route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude (source : MTQ, plans n° A1-GA16102-V-T205 et A1-GA16102-V-T206)

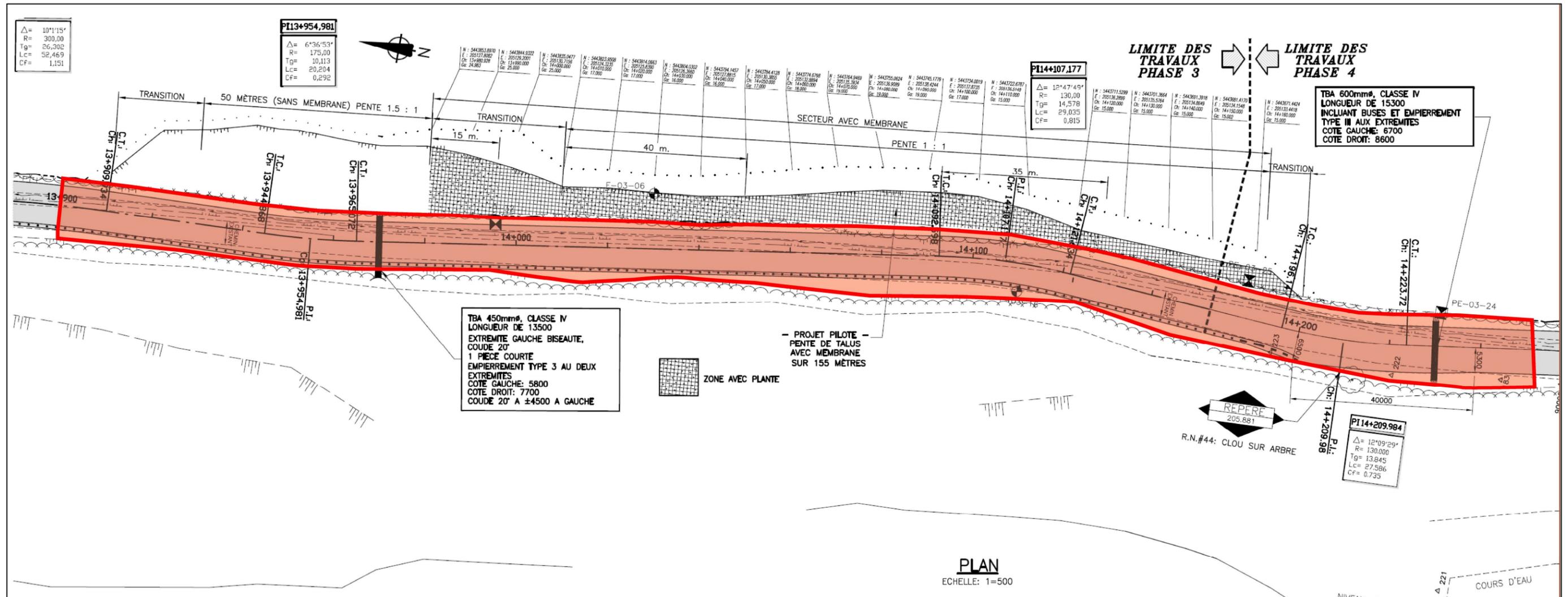


Figure 26 : Projet n° 154-09-0219, localisation de l’emprise, chaînage 13+900 à 14+230, route d’accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude (source : MTQ, plans n° A1-GA16102-V-T207 et A1-GA16102-V-T320A)



Photo 22 : Projet n° 154-09-0219, vue générale de l'emprise, est de la route d'accès au Parc national de la Gaspésie, chaînage 6+500, municipalité de Rivière-à-Claude, direction sud (photo n° 154-09-0219-23)



Photo 23 : Projet n° 154-09-0219, vue générale de l'emprise, est de la route d'accès au Parc national de la Gaspésie, chaînage 7+460, municipalité de Rivière-à-Claude, direction nord-est (photo n° 154-09-0219-34)



Photo 24 : Projet n° 154-09-0219, paroi d'un sondage réalisé au chaînage 8+100, est de la route d'accès au Parc national de la Gaspésie, municipalité de Rivière-à-Claude, direction est (photo n° 154-09-0219-42)

6.0 CONCLUSION

Ce rapport fait état de quatre inventaires archéologiques réalisés dans le cadre de projets de construction ou de réaménagements routiers du MTQ, sur le territoire de la Direction de la Gaspésie – Bas-Saint-Laurent – Îles-de-la-Madeleine. Les inventaires ont couvert une emprise totalisant 6 484 m, sur une largeur variant entre 20 et 60 m, pour une superficie totale approximative de 178 390 m². Des inspections visuelles et 186 sondages archéologiques ont été réalisés dans le cadre de ces inventaires archéologiques.

L'inventaire du projet n° 154-06-1524, à Saint-Vianney, a mené à la découverte d'un nouveau site archéologique (DdDu-1). Il est recommandé de le conserver *in situ* en déplaçant les travaux routiers de façon à ce qu'ils ne perturbent pas le site. Un travail de consolidation des vestiges des maçonneries s'avérerait également pertinent pour les préserver de la dégradation déjà entamée. S'il est impossible de préserver le site, il est recommandé de procéder à sa fouille, du moins pour la partie touchée par les travaux routiers. En complémentarité, les recherches ethnographiques et archivistiques devraient être poursuivies afin de mieux documenter l'histoire du moulin Langlois.

Aucun autre site archéologique n'a été découvert dans le cadre des autres projets. Ces résultats assurent au MTQ que les travaux d'aménagements routiers peuvent être réalisés sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

7.0 BIBLIOGRAPHIE

Beaupré, G., 1992 : « Du temps des moulins à scie », notes dactylographiées de l'auteur, article paru dans le journal *Mine de rien*, Saint-Vianney, numéros des mois de février, mars, avril et mai 1992.

Bérubé, L., 1972 : *Saint-Vianney de Matapédia*. Saint-Vianney, Comité des fêtes du cinquantenaire, 259 p.

Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ), 2012 : *Inventaire des lieux de culte du Québec*. [En ligne]. <http://www.lieuxdeculte.qc.ca>.

Ethnoscop, 2009 : *Inventaires archéologiques (été 2007)*. Direction de la Côte-Nord. Direction générale de Québec et de l'Est. MTQ, rapport inédit, 40 p.

Lussier, I. et C. Roy, 2001 : *Une histoire d'appartenance. La Vallée-de-la-Matapédia*. Sainte-Foy, Les Éditions GID, 304 p.

Ministère de la Culture et des Communications (MCC), 2012a : *Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec*. Gouvernement du Québec, Québec.

Ministère de la Culture et des Communications (MCC), 2012b : *Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ)*. Gouvernement du Québec, Québec.

Ministère de la Culture et des Communications (MCC), 2012c : *Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)*. Gouvernement du Québec, Québec.

Pintal, J.-Y., 2002 : *Inventaires archéologiques. Direction du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (été 2001)*. MTQ, rapport inédit, 79 p.

ANNEXE 1

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Numéro	Localisation	Description	Orient.	Date
154-01-0090-01	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Vue générale de l'emprise (côté est) au ch. 24+140	S.	2012-07-04
154-01-0090-02	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Vue de la limite de l'emprise (piquet du côté ouest) au ch. 24+140	O.	2012-07-04
154-01-0090-03	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Vue générale de l'emprise (côté ouest) au ch. 24+140	S.	2012-07-04
154-01-0090-04	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Vue générale de l'emprise (côté est) au ch. 24+000	S.	2012-07-04
154-01-0090-05	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Paroi de sondage au ch. 24+000, côté est de l'emprise	S.	2012-07-04
154-01-0090-06	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Paroi de sondage au ch. 24+000, côté est de l'emprise	S.	2012-07-04
154-01-0090-07	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Paroi de sondage au ch. 24+030, côté est de l'emprise	O.	2012-07-04
154-01-0090-08	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Paroi de sondage au ch. 24+010, côté est de l'emprise	O.	2012-07-04
154-01-0090-09	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Paroi de sondage au ch. 24+010, côté est de l'emprise	O.	2012-07-04
154-01-0090-10	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Vue générale de l'emprise (côté est) au ch. 23+660	S.	2012-07-04
154-01-0090-11	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Paroi de sondage au ch. 23+420, côté est de l'emprise	O.	2012-07-04
154-01-0090-12	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Vue générale de l'emprise au ch. 23+250	S.	2012-07-04
154-01-0090-13	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Vue générale de l'emprise (côté est) au ch. 23+180	S.	2012-07-04
154-01-0090-14	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Vue générale de l'emprise (côté ouest) au ch. 23+940	S.	2012-07-04
154-01-0090-15	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Vue générale de l'emprise (côté est) au ch. 22+300	N.	2012-07-04
154-01-0090-16	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Vue générale de l'emprise (côté est) au ch. 22+300	N.	2012-07-04
154-01-0090-17	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Paroi de sondage au ch. 22+615, côté est de l'emprise	N.	2012-07-04
154-01-0090-18	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Paroi de sondage au ch. 22+615, côté est de l'emprise	N.	2012-07-04
154-01-0090-19	Route 299, Sainte-Anne-des-Monts	Paroi de sondage au ch. 22+220, côté est de l'emprise	S.	2012-07-04
154-06-1524-01	Route 195, Saint-Vianney	Vue générale de toute l'emprise située au sud de la route 195, ch. 6+350	E.	2012-07-03
154-06-1524-02	Route 195, Saint-Vianney	Vue générale de toute l'emprise située au nord de la route 195, ch. 6+350	N.-E.	2012-07-03
154-06-1524-03	Route 195, Saint-Vianney	Vue générale de l'emprise située au sud de la route 195 à 6+270	E.	2012-07-03
154-06-1524-04	Route 195, Saint-Vianney	Paroi d'un sondage à 6+260 (au sud de la route 195, seconde ligne de sondages) montrant les sols d'une ancienne tourbière	E.	2012-07-03
154-06-1524-05	Route 195, Saint-Vianney	Paroi d'un sondage à 6+260 (au sud de la route 195, seconde ligne de sondages) montrant les sols d'une ancienne tourbière	E.	2012-07-03
154-06-1524-06	Route 195, Saint-Vianney	Paroi d'un sondage à 6+260 (au sud de la route 195, seconde ligne de sondages) montrant les sols d'une ancienne tourbière	E.	2012-07-03
154-06-1524-07	Route 195, Saint-Vianney	Paroi d'un sondage à 6+260 (au sud de la route 195, première ligne de sondages)	E.	2012-07-03
154-06-1524-08	Route 195, Saint-Vianney	Paroi d'un sondage à 6+260 (au sud de la route 195, première ligne de sondages)	E.	2012-07-03
154-06-1524-09	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vestige 1A400	E.	2012-07-03
154-06-1524-10	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Angle des vestiges 1A400 et 1A500	N.-E.	2012-07-03
154-06-1524-11	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Angle des vestiges 1A400 et 1A500	N.-E.	2012-07-03
154-06-1524-12	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Partie centrale du vestige 1A500 et vue du sondage 1H	N.	2012-07-03
154-06-1524-13	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Partie centrale du vestige 1A500 et vue du sondage 1H	N.	2012-07-03

Numéro	Localisation	Description	Orient.	Date
154-06-1524-14	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Partie centrale du vestige 1A500 et vue du sondage 1H	N.	2012-07-03
154-06-1524-15	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Partie centrale du vestige 1A500 et vue du sondage 1H	N.-O.	2012-07-03
154-06-1524-16	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Partie centrale du vestige 1A500 et vue du sondage 1H	N.-O.	2012-07-03
154-06-1524-17	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Partie centrale du vestige 1A500 et vue du sondage 1H	N.	2012-07-03
154-06-1524-18	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vestige 1A300	O.	2012-07-03
154-06-1524-19	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vestige 1A300	O.	2012-07-03
154-06-1524-20	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vestige 1A300	S.-O.	2012-07-03
154-06-1524-21	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Extrémité est du vestige 1A300	S.	2012-07-03
154-06-1524-22	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Extrémité est du vestige 1A200	O.	2012-07-03
154-06-1524-23	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Extrémité est du vestige 1A200	O.	2012-07-03
154-06-1524-24	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Extrémité est du vestige 1A200	O.	2012-07-03
154-06-1524-25	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Techniciennes réalisant des sondages près du vestige 1A200	O.	2012-07-03
154-06-1524-26	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Techniciennes réalisant des sondages près du vestige 1A200	O.	2012-07-03
154-06-1524-27	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vue du plancher de bois brûlé dans le sondage 1C	S.	2012-07-03
154-06-1524-28	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vue du plancher de bois brûlé dans le sondage 1C	S.	2012-07-03
154-06-1524-29	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vue du plancher de bois brûlé dans le sondage 1C	S.	2012-07-03
154-06-1524-30	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Paroi du sondage 1B	O.	2012-07-03
154-06-1524-31	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Paroi du sondage 1B	O.	2012-07-03
154-06-1524-32	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Photo d'un bidon en métal découvert en surface près du vestige 1A500	E.	2012-07-06
154-06-1524-33	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Photo d'un bidon en métal découvert en surface près du vestige 1A500	E.	2012-07-06
154-06-1524-34	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Photo d'un bidon en métal découvert en surface près du vestige 1A500	E.	2012-07-06
154-06-1524-35	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vue du plancher de bois brûlé dans le sondage 1D	S.	2012-07-06
154-06-1524-36	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vue du plancher de bois brûlé dans le sondage 1D	S.	2012-07-06
154-06-1524-37	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vue du plancher de bois brûlé dans le sondage 1D	S.	2012-07-06
154-06-1524-38	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Paroi du sondage 1J	N.-E.	2012-07-06
154-06-1524-39	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Paroi du sondage 1J	N.-E.	2012-07-06
154-06-1524-40	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vue en plongée du sondage 1G	N.	2012-07-06
154-06-1524-41	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vue en plongée du sondage 1G	N.	2012-07-06
154-06-1524-42	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Paroi du sondage 1G	N.	2012-07-06
154-06-1524-43	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Paroi du sondage 1G	N.	2012-07-06
154-06-1524-44	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Paroi du sondage 1D	N.	2012-07-06
154-06-1524-45	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vue du vestige 1A100 (premier plan), du sondage 1E (au centre) et du vestige 1A200 (arrière-plan)	S.-E.	2012-07-06
154-06-1524-46	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vue du vestige 1A100 (premier plan), du sondage 1E (au centre) et du vestige 1A200 (arrière-plan)	S.-E.	2012-07-06
154-06-1524-47	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vue du vestige 1A100 (premier plan) et du plancher de bois dans le sondage 1E	E.	2012-07-06
154-06-1524-48	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vue du vestige 1A100 (premier plan) et du plancher de bois dans le sondage 1E	E.	2012-07-06
154-06-1524-49	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vue du vestige 1A100 (à gauche), du plancher de bois dans le sondage 1E (au centre) et de l'extrémité nord du vestige 1A200 (à droite)	E.	2012-07-06
154-06-1524-50	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vue du vestige 1A200 (à gauche) et du vestige 1A200 (à droite)	O.	2012-07-06
154-06-1524-51	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vue du vestige 1A200 et du plancher de bois dans le sondage 1E	N.	2012-07-06
154-06-1524-52	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vue du vestige 1A200 et du plancher de bois dans le sondage 1E	E.	2012-07-06
154-06-1524-53	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vue du vestige 1A200 et du plancher de bois dans le sondage 1E	N.	2012-07-06
154-06-1524-54	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Paroi du sondage 1K	S.	2012-07-06
154-06-1524-55	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Paroi du sondage 1K	S.	2012-07-06
154-06-1524-56	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vestige 1A400 après le dégagement d'une partie de sa surface	E.	2012-07-06

Número	Localisation	Description	Orient.	Date
154-06-1524-57	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Surface dégagée du vestige 1A400	O.	2012-07-06
154-06-1524-58	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Surface dégagée du vestige 1A400	E.	2012-07-06
154-06-1524-59	Site DdDu-1, route 195, Saint-Vianney	Vestige 1A400 après le dégagement d'une partie de sa surface	E.	2012-07-06
154-08-1883-01	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 1+200, ouest de la route 289	O.	2012-06-07
154-08-1883-02	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Paroi d'un sondage-type, ouest de la route 289	O.	2012-06-07
154-08-1883-03	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 1+200, est de la route 289	O.	2012-06-07
154-08-1883-04	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 0+940, ouest de la route 289	N.-E.	2012-06-07
154-08-1883-05	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 0+940, ouest de la route 289	S.-O.	2012-06-07
154-08-1883-06	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 0+820, ouest de la route 289	S.-O.	2012-06-07
154-08-1883-07	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 0+780, ouest de la route 289	S.-O.	2012-06-07
154-08-1883-08	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 0+740, ouest de la route 289	S.-O.	2012-06-07
154-08-1883-09	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 0+500, ouest de la route 289	S.	2012-06-07
154-08-1883-10	Rue de la Marina, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 6+010	O.	2012-06-07
154-08-1883-11	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 0+450, ouest de la route 289	N.-E.	2012-06-07
154-08-1883-12	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 0+450, est de la route 289	N.-E.	2012-06-07
154-08-1883-13	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 0+550, est de la route 289	N.-E.	2012-06-07
154-08-1883-14	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 0+760, est de la route 289	N.-E.	2012-06-07
154-08-1883-15	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 0+860, est de la route 289	N.-E.	2012-06-07
154-08-1883-16	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 0+940, est de la route 289	E.	2012-06-07
154-08-1883-17	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 0+940, est de la route 289	O.	2012-06-07
154-08-1883-18	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 0+240, est de la route 289	N.	2012-06-07
154-08-1883-19	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 0+240, est de la route 289	S.	2012-06-07
154-08-1883-20	Rue des Pins, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, extrémité nord de la rue des Pins	S.	2012-06-07
154-08-1883-21	Rue des Pins, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise	S.	2012-06-07
154-08-1883-22	Rue des Pins, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, extrémité sud de la rue des Pins	E.	2012-06-07
154-08-1883-23	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 0+040, est de la route 289	O.	2012-06-07
154-08-1883-24	Route 289, Saint-Marc-du-Lac-Long	Vue générale de l'emprise, chaînage 0+020, est de la route 289	N.-E.	2012-06-07
154-09-0219-01	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 14+250, ouest de la route	N.	2012-06-05
154-09-0219-02	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 14+250, est de la route	N.	2012-06-05
154-09-0219-03	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Remblais de construction de la route vue du côté ouest	N.-E.	2012-06-05
154-09-0219-04	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Falaise à l'ouest de la route près du chaînage 14+200	N.-O.	2012-06-05
154-09-0219-05	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Sondage réalisé au chaînage 14+220, côté ouest de la route	N.	2012-06-05
154-09-0219-06	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 13+900, est de la route	S.	2012-06-05
154-09-0219-07	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 14+250, est de la route (forêt)	S.	2012-06-05
154-09-0219-08	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Paroi d'un sondage réalisé au chaînage 14+240, est de la route	S.	2012-06-05

Numéro	Localisation	Description	Orient.	Date
154-09-0219-09	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 13+980, est de la route (secteur déboisé identifié comme « zone avec plante »)	S.	2012-06-05
154-09-0219-10	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale du paysage	S.-O.	2012-06-05
154-09-0219-11	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Réalisation de sondages, chaînage 14+010, est de la route	N.	2012-06-05
154-09-0219-12	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Zone érodée autour du chaînage 14+080, est de la route	S.-E.	2012-06-05
154-09-0219-13	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 6+090, ouest de la route	S.	2012-06-05
154-09-0219-14	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 6+090, est de la route	S.	2012-06-05
154-09-0219-15	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Paroi d'un sondage réalisé au chaînage 6+120, est de la route	O.	2012-06-05
154-09-0219-16	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, sud du chemin d'accès au chaînage 6+260	O.	2012-06-05
154-09-0219-17	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 6+270, est de la route	S.	2012-06-05
154-09-0219-18	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 6+270, est de la route (forêt)	S.	2012-06-05
154-09-0219-19	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 6+280, ouest de la route	S.	2012-06-05
154-09-0219-20	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 6+400, ouest de la route	S.-O.	2012-06-05
154-09-0219-21	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 6+400, est de la route	S.-O.	2012-06-05
154-09-0219-22	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 6+500, ouest de la route	S.	2012-06-05
154-09-0219-23	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 6+500, est de la route	S.	2012-06-05
154-09-0219-24	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 6+730, ouest de la route	O.	2012-06-05
154-09-0219-25	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 6+730, est de la route	O.	2012-06-05
154-09-0219-26	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Pont de bois au-dessus de la rivière de Mont-Saint-Pierre au chaînage 6+920	S.	2012-06-05
154-09-0219-27	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 6+910, est de la route	E.	2012-06-05
154-09-0219-28	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 7+140, est de la route	E.	2012-06-05
154-09-0219-29	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 7+140, ouest de la route	E.	2012-06-05
154-09-0219-30	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 7+140, ouest de la route	O.	2012-06-05

Numéro	Localisation	Description	Orient.	Date
154-09-0219-31	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 7+140, est de la route	O.	2012-06-05
154-09-0219-32	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Paroi d'un sondage réalisé au chaînage 7+200, est de la route	O.	2012-06-05
154-09-0219-33	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 7+400, ouest de la route	N.-E.	2012-06-05
154-09-0219-34	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 7+460, est de la route	N.-E.	2012-06-05
154-09-0219-35	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Paroi d'un sondage réalisé au chaînage 7+850, ouest de la route	O.	2012-06-05
154-09-0219-36	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 7+840, est de la route	N.	2012-06-05
154-09-0219-37	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 7+840, ouest de la route	N.-E.	2012-06-05
154-09-0219-38	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 7+800, est de la route	N.-E.	2012-06-05
154-09-0219-39	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Coulée à McKenville, chaînage 7+820, ouest de la route	N.-O.	2012-06-05
154-09-0219-40	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 8+180, est de la route	E.	2012-06-06
154-09-0219-41	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Paroi d'un sondage réalisé au chaînage 8+140, est de la route	N.	2012-06-06
154-09-0219-42	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Paroi d'un sondage réalisé au chaînage 8+100, est de la route	E.	2012-06-06
154-09-0219-43	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 8+290, est de la route	N.-E.	2012-06-06
154-09-0219-44	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 8+290, ouest de la route	N.-E.	2012-06-06
154-09-0219-45	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 8+290, ouest de la route	S.-O.	2012-06-06
154-09-0219-46	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 8+560, est de la route	N.-E.	2012-06-06
154-09-0219-47	Route d'accès au Parc national de la Gaspésie par Mont-Saint-Pierre, Rivière-à-Claude	Vue générale de l'emprise, chaînage 8+560, est de la route	N.-E.	2012-06-06

ANNEXE 2

CATALOGUE DES BIENS ARCHÉOLOGIQUES

Site	Sondage	Matériau	Nb art.	Nb obj.	Objet	Commentaires
DdDu-1	1B	1.1.1-Terre cuite grossière	1	1	Brique	Brique complète à pâte rougeâtre. On note la présence de mortier sur toutes ses faces. 23 cm sur 9,2 cm sur 5,6 cm.
DdDu-1	1B	1.1.1-Terre cuite grossière	1	1	Brique	Fragment de brique réfractaire dont la pâte est stratifiée en deux couches de différentes couleurs. Une moitié de la brique présente une pâte rose rougeâtre et l'autre moitié rose jaunâtre. La pâte contient plusieurs grosses inclusions minérales
DdDu-1	1B	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Anneau	Anneau en métal ferreux composé d'une bande de 3 cm de large recourbée sur elle-même. Diamètre maximal : 7 cm.
DdDu-1	1B	3.1.1.13-Fer tréfilé	31	31	Clous	Clous tréfilés de différentes tailles, dont certains sont pliés. Certains sont plus corrodés que d'autres et présentent des traces d'altération par la chaleur. Le plus grand fait 15,5 cm de long et le plus petit 6,5 cm.
DdDu-1	1B	4.1.7.2-Schiste	1	1	Plaque	Petit fragment d'une plaque de schiste rouge très mince. Une face présente des traces de mortier, indiquant qu'il pourrait s'agir d'une tuile de revêtement. 5,8 cm sur 4,1 cm.
DdDu-1	1B	1.3.1-Porcelaine commune	1	1	Isolateur électrique	Petit fragment d'un isolateur électrique de forme circulaire et comportant une perforation en son centre. Une des faces comporte des stries parallèles incisées. Altéré par la chaleur.
DdDu-1	1C	1.1.1-Terre cuite grossière	1	1	Brique	Fragment central d'une brique réfractaire. Pâte rose jaunâtre composée de grosses inclusions minérales et dont la surface est parsemée de petites taches noires. 10 cm sur 8,5 cm sur 6,4 cm. Certaines faces semblent noircies par la chaleur.
DdDu-1	1C	1.2.1.91-GG Bristol	1	1	Bouteille	Fragment d'un goulot d'une bouteille en grès Bristol. La pâte semble blanche grisâtre, mais elle est altérée par la chaleur (vitrifiée et transfert de rouille). Il est recouvert d'une glaçure au feldspath. Lèvre rabattue. 2,7 cm de hauteur.
DdDu-1	1C	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Bande	Bande de fer complète légèrement recourbée aux deux extrémités. Surface noircie par la chaleur par endroits. Comporte une ouverture demi-circulaire au centre de ses deux extrémités. 27 cm sur 3,8 cm sur 0,4 cm.
DdDu-1	1C	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Capsule	Capsule en métal ferreux composée d'une surface circulaire reposant sur un renflement circulaire de plus petite dimension. Une petite perforation se trouve au centre de ce renflement. 2,7 cm de diamètre et 0,8 cm de hauteur.
DdDu-1	1C	3.1.1.13-Fer tréfilé	1	1	Clou	Un clou fragmentaire sans tête peu corrodé et recouvert d'un enduit rougeâtre.
DdDu-1	1D	3.1.1.13-Fer tréfilé	61	61	Clous	Clous tréfilés de différentes dimensions très corrodés et altérés par la chaleur. Certains d'entre eux sont fusionnés ensemble et avec du charbon. Certains sont mieux conservés que d'autres. Le plus grand mesure 10,3 cm de long ; le plus petit, 3,3 cm de long.
DdDu-1	1E	2.3.1.1-V transparent vert foncé	3	1	Bouteille	Trois fragments d'une bouteille en verre transparent vert forêt qui recollent : un goulot avec début d'épaule, un tesson d'épaule avec le début du corps et tesson de corps. Trace de moule sur la bague et la lèvre ainsi que sur le corps. Épaule champenoise
DdDu-1	1E	3.1.1.13-Fer tréfilé	13	13	Clous tréfilés	Clous tréfilés de différentes dimensions dont certains sont incomplets, pliés ou corrodés et altérés par la chaleur. Certains sont mieux conservés que d'autres. Le plus grand mesure 15,6 cm de long ; le plus petit, 7,2 cm de long.
DdDu-1	1E	3.1.1.13-Fer tréfilé	1	1	Boulon	Grande tige ferreuse fileté à une extrémité. 15,2 cm de long et 1,3 cm de diamètre.
DdDu-1	1E	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Lime	Fragment d'une lime en fer dont il reste la soie et une partie de la lame striée. Altération par la chaleur. Longueur conservée : 14,3 cm. 2,5 cm de largeur et 0,4 cm d'épaisseur pour la lame. Soie : longueur de 7,4 cm.
DdDu-1	1E	3.1.1.3-Fonte	1	1	Pièce machinerie	Fragment d'une pièce de machinerie non identifiée (système de poulie ?). Comprend une grande section carrée ouverte en son centre, laquelle est reliée à une pièce cylindrique faisant penser à la forme d'une demi-bobine. Deux clous et du charbon sont fusionnés
DdDu-1	1E	3.1.1.3-Fonte	1	1	Pièce machinerie	Petite demi-bobine en métal ferreux fragmentaire, peut-être associée à la pièce de machinerie de plus grande dimension du même sondage. 4 cm sur 2,3 cm sur 0,3 cm.

Site	Sondage	Matériau	Nb art.	Nb obj.	Objet	Commentaires
DdDu-1	1E	3.1.8.1-Aluminium	2	1	Plaque	Petits fragments de plaque d'aluminium portant les traces d'un enduit rouge et de corrosion.
DdDu-1	1F	3.1.1.13-Fer tréfilé	6	6	Clous	Clous tréfilés de différentes tailles : 2 de la même dimension : 10,5 cm de long, deux fragments incomplets et très corrodés, un de 7,5 cm de long et un de 15,5 cm de long. Certains sont noircis par la chaleur par endroits.
DdDu-1	1F	4.1.7.2-Schiste	2	1	Plaque	Deux fragments d'une plaque de schiste rouge dont une des faces comporte des traces de mortier, ce qui indique qu'elle aurait pu servir de matériau de revêtement.
DdDu-1	1F	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Vitre	Fragment de verre à vitre épais.
DdDu-1	1G	2.2.1.1-V teinté régulier vert	30	2	Vitre	Fragments de différentes tailles qui se regroupent en deux catégories : l'une regroupant des tessons un peu plus épais et présentant une teinte verte plus foncée, et l'autre regroupant des tessons un peu plus minces et dont la teinte verte est plus légère.
DdDu-1	1G	2.99-Verre altéré	8	3	Indéterminé	Sept petits fragments de verre incolore fondu par la chaleur, dont un présente un rebord replié. Un fragment de verre transparent vert fondu par la chaleur. Un fragment de verre à vitre teinté vert tordu par la chaleur.
DdDu-1	1G	2.1-Verre incolore	3	3	Contenant ou lampe ?	Un fragment de panse arrondie d'un contenant (bocal) ou d'une cheminée de lampe à l'huile comportant une base ou un rebord évasé. Un fragment de base de la coupe d'un verre à tige en entonnoir présentant le début du collet ? Un fragment de panse d'une bouteille.
DdDu-1	1G	5.5-Solides souples	1	1	Rondelle	Rondelle de matière caoutchouteuse et fibreuse s'étirant qui s'apparente à du mastic. La surface de l'objet présente des lignes de points parallèles, ce qui donne un aspect texturé à la pièce. La surface semble noircie par la chaleur
DdDu-1	1G	3.1.1.13-Fer tréfilé	9	9	Clous	Clous de différentes tailles dont certains sont incomplets, corrodés et altérés par la chaleur. 9,3 cm pour le plus long et 3,7 cm pour le plus court.
DdDu-1	1G	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Plaque	Plaque de métal ferreux complète dont une extrémité est recourbée. Très corrodée et altérée par la chaleur. Aurait pu être associée à de la machinerie. 16,3 cm sur 7,2 cm sur 0,5 cm.
DdDu-1	1G	3.1.1.3-Fonte	1	1	Bande	Bande de fonte rectangulaire aux coins arrondis qui est cassée à une de ses extrémités. L'autre extrémité comporte une perforation circulaire de 2 cm de diamètre. 12,6 cm de longueur conservée, 3,1 cm de largeur et 0,7 cm d'épaisseur.
DdDu-1	1G	3.1.1.3-Fonte	1	1	Rondelle (engrenage ?)	Rondelle de fonte percée d'une ouverture centrale de 2,2 cm de diamètre comportant une petite encoche demi-circulaire de 0,6 cm de diamètre. Un rebord proéminent de 1,7 cm de large entoure cette ouverture centrale, de part et d'autre de l'objet.
DdDu-1	1G	3.1.4-Métaux et alliages plombifères	1	1	Fragment	Petit fragment d'un objet ou rebut de plomb informe.
DdDu-1	1G	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Outil ou quincaillerie ?	Petit fragment informe d'un objet ferreux peut-être associé à un outil ou à de la quincaillerie ? Se présente sous la forme d'une petite bande présentant une strie incisée sur une de ses tranches et deux encoches arrondies formant des demi-cercles
DdDu-1	1J	3.1.1.13-Fer tréfilé	6	5	Clous	Clous de différentes tailles très corrodés, altérés par la chaleur et tous incomplets. Deux fragments semblent appartenir au même clou. 9,2 cm de longueur conservée pour le plus long et le plus petit : longueur conservée de 2,5 cm.
DdDu-1	1J	5.2.3-Bois			Bran de scie	Échantillon de bran de scie prélevé pour analyse et identification.
DdDu-1	1J	3.1.1.12-Fer laminé	1	1	Plaque fixation	Plaque de fixation en métal ferreux (tôle) repliée sur elle-même et renfermant une tige très mince. Forme rectangulaire à la base qui se rétrécit en largeur. Une de ses extrémités est cassée et on peut y deviner le début d'une perforation circulaire.
DdDu-1	1K	3.1.1.13-Fer tréfilé	10	10	Clous	Clous tréfilés de différentes tailles dont la plupart sont très corrodés et altérés par la chaleur. Cinq d'entre eux sont incomplets. 10 cm de long pour le plus grand et 7,5 cm de long pour le plus petit.
DdDu-1	1K	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Quincaillerie ?	Fragment d'une possible quincaillerie en fer très corrodé et altéré par la chaleur. Informe.

ANNEXE 3

FICHE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE

Instructions au prestataire :		Joindre les documents suivants au rapport de recherche : <ul style="list-style-type: none"> • Une photographie aérienne (1 : 10 000 / 1 : 15 840) et y localiser le site; • Une carte topographique (1 : 20 000 / 1 : 50 000) et y localiser le site; • Un plan du site, sa délimitation, les surfaces sondées ou fouillées (+/-); • Un plan des coupes stratigraphiques <p>* Lorsqu'il y a plus d'un site archéologique dans l'emprise d'un projet, le prestataire doit dupliquer la «Fiche du site archéologique» et l'ajouter à la fin du rapport d'étapes autant de fois que nécessaire.</p>	
Nom attribué au site :		Code Borden : DdDu-1	
Date de la découverte : 2012-07-03			
Coordonnées UTM - (NAD83)	Longitude : Latitude : Zone :	Coordonnées MTM - (NAD83)	Longitude : Latitude : Fuseau :
Technique de localisation -	GPS <input checked="" type="checkbox"/> Arpentage <input type="checkbox"/> Autre <input checked="" type="checkbox"/> : La distance des coins du vestige 1A400 a été mesurée par rapport à un poteau électrique visible sur le plan de construction.		
Photographie(s) aérienne(s) : Q-80532 65-66 ; Q74331 228-229 ; Q74333 19-20		Échelle : 1:15 000	
Municipalité(s) : Saint-Vianney			
M.R.C. : La Matapédia		Canton :	
Lot : 3 720 646 (anciennement 32A)		Nom du propriétaire :	
Adresse du propriétaire :			
Altitude au dessus du niveau de la mer (m) :		Nom du bassin hydrographique : Saint-Laurent	
Nom du plan d'eau le plus près :		Élévation du site par rapport au plan d'eau (m) :	
Statut légal (connu, reconnu ou classé) : aucun			
Dimension (longueur x largeur) (m) : 25 X 20		Superficie du site (m²) : 500	
Nombre d'aires d'occupation : une seule		Nombre de couches d'occupation : une à trois	
Profondeur du ou des niveaux d'occupation par rapport à la surface du sol (cm)- Variable : de 20 à 30 cm pour les secteurs où le sol stérile a été atteint. D'autres parties du site sont plus profondes, notamment à l'intérieur du vestige formé par les murs 1A300, 1A400 et 1A500 qui est comblé de débris de démolition. À d'autres endroits, un plancher de bois a été atteint à une dizaine de cm sous la surface. Il a été laissé en place, empêchant ainsi de vérifier la présence de niveaux anthropiques sous ce dernier.		Limite supérieure : 10 cm Limite inférieure: variable (15 cm à 30 cm, des sondages où la limite inférieure n'a pu être atteinte) Identification du/des niveau(x): variable selon la stratigraphie : niveau organique, niveaux de mortier, plancher de bois, etc. (voir ci-dessous)	
Description de la stratigraphie : La stratigraphie varie en fonction de l'emplacement des sondages. On retrouve habituellement un ou deux niveaux très organiques pouvant renfermer des fragments de bois et de cendre. On retrouve en dessous souvent un horizon d'argile grise là où il n'y a pas de niveaux intermédiaires. Dans le cas contraire, on peut retrouver sous le ou les niveaux organiques une couche de mortier sous laquelle un plancher de bois a été retrouvé dans trois sondages. Un sondage a aussi révélé la présence d'un niveau composé de matière organique pouvant correspondre à du bran de scie. Le sondage pratiqué à l'intérieur du vestige n° 1 a révélé une succession de niveaux de sable, de cendre, de charbon de bois, de brique fragmentée et d'un mélange de tous ces éléments. Le fond n'a pas pu être atteint dans ce sondage, étant donné la profondeur. D'autres sondages n'ont pu être excavés jusqu'au sol naturel en raison de découvertes de vestiges (planchers de bois) ou d'éléments empêchant de creuser davantage (grosses pierres, plaques de métal, nappe phréatique). Les artefacts se retrouvaient principalement dans les premiers niveaux organiques, au-dessus du plancher de bois et dans les niveaux intermédiaires par-dessus l'argile grise.			
Identité culturelle/chronologie : XX ^e siècle (Euroquébécoise)			

Datation du site -	Relative : première moitié du XX ^e siècle (décennies 1920 et 1930) Absolue :	Référence : Beaupré, G., 1992 : « Du temps des moulins à scie », notes dactylographiées de l'auteur, article paru dans le journal <i>Mine de rien</i> , Saint-Vianney, numéros des mois de février, mars, avril et mai 1992.
État du site -	Perturbé (%) : 0% Inventorié (%) : environ 75%	Détruit (%) : 0% Fouillé (%) : 0%
Intérêt du site -	<input checked="" type="checkbox"/> État de conservation <input type="checkbox"/> Contexte culturel et/ou chronologique <input type="checkbox"/> Autre : Il pourrait servir à documenter un élément de l'industrie locale qui a été important pour l'économie de Saint-Vianney.	<input type="checkbox"/> Rareté <input type="checkbox"/> Intérêt pour la recherche
Description de l'environnement naturel et anthropique : Les vestiges se trouvent dans une zone boisée assez luxuriante. Plantes, arbustes et arbres ont poussé par-dessus les vestiges et il est donc difficile de circuler et d'avoir une vue d'ensemble du site. Les sols sont plutôt mal drainés et on retrouve plusieurs zones humides en périphérie du site. À l'extrémité nord, on voit la présence d'une petite butte qui semble d'origine naturelle. C'est à cet endroit que se trouvait la seconde ligne de sondages qui n'a révélé aucun sol anthropique.		
Description des points de repère géographiques ou anthropiques : Le site se trouve environ au km 6+300 du côté nord de la route 195. Les coins du vestige 1A400 sont à 9,50 m (sud) et 9,70 m (nord) du poteau électrique identifié sur le plan de construction (coin nord-ouest de l'emprise). Les vestiges apparaissent immédiatement à l'orée de la zone boisée, et leur emplacement a été identifié avec du ruban fluorescent rouge (<i>flag tape</i>).		
Description des artefacts diagnostiques : Les artefacts récupérés sont assez homogènes. Il s'agit principalement de clous tréfilés, de pièces de métal variées (plaques, quincaillerie d'architecture, poulie, etc.), une bouteille à vin en verre vert foncé moulé et de fragments de briques. Un isolateur en porcelaine a également été découvert. Le sondage le plus au sud a aussi permis la découverte de ce qui pourrait être un mince niveau de bran de scie. Située dans un contexte très humide, la matière organique est bien conservée.		
Fonction(s) des structures et des vestiges :		
Vestige formé par les murs 1A300, 1A400 et 1A500 Le vestige le plus au sud correspond aux fondations d'un bâtiment rectangulaire fait de maçonnerie. Il présente des dimensions préservées de 8,80 m de longueur et de 3,60 m de largeur. La longueur n'est cependant pas celle d'origine, car le mur étant effondré, on ne peut déterminer avec précision son emplacement. La hauteur préservée des murs varie entre 1,00 m et 1,60 m. Les parements sont faits d'assises irrégulières formées par des pierres pouvant atteindre de grandes dimensions. Le mortier est généralement mal préservé. L'intérieur du bâtiment est entièrement comblé de sédiments et de débris de démolition, lesquels sont à une altitude plus élevée que la surface préservée des murs, donnant un aspect bombé. Un sondage (1B) effectué au centre de ce dernier a permis de découvrir des niveaux de sols composés notamment de mortier, de cendre, de fragments de briques et de nombreux clous tréfilés. Il n'a pas été possible d'atteindre le fond du sondage étant donné sa profondeur. Un autre sondage (1H) a été réalisé contre le parement sud du vestige. Il a révélé la présence de mortier, de cendre et de pierres chauffées. La base du mur n'a pu être atteinte étant donné la quantité de grosses pierres parsemant le sol à cet endroit et vraisemblablement issues de la démolition du bâtiment. Ce vestige principal semble correspondre à un petit bâtiment ayant été détruit par le feu. En revanche, il pourrait également n'être qu'une partie d'un ensemble plus vaste, étant donné qu'un plancher de bois a été retrouvé entre le vestige n° 1 et le vestige n° 2. Rien ne démontre cependant que le plancher allait rejoindre le vestige n° 1, et ce dernier pourrait bien être un bâtiment indépendant.		
1A200 Le second vestige se situe à 3,05 m au nord du premier, est de forme rectangulaire et présente des dimensions de 3,00 m de longueur sur 1,15 m de largeur. Il sort de terre sur une hauteur variant entre 15 et 38 cm. Il s'agit d'un massif ou plateforme de ce qui semble être un béton dans lequel a été trouvée une bonne quantité de pierres, ce qui lui donne l'aspect d'une maçonnerie. On retrouve sur la surface six grosses tiges de métal plantées à la verticale et dépassant de la surface du vestige. Il est possible que ce vestige ait servi de base pour soutenir un mécanisme ou une pièce de machinerie.		
1A100 À 69 cm au nord du vestige 1A200, on retrouve une petite maçonnerie selon des dimensions préservées de 80 cm de longueur sur 35 cm de largeur. Il est préservé sur une hauteur de 55 cm, mais sa base n'a pas été atteinte. Cette maçonnerie se distingue des autres par l'utilisation de pierres ébauchées de plus petites dimensions et d'assises plus régulières. Le mortier est également mieux préservé. Quatre assises sont visibles et on voit également un enduit de mortier sur la surface. Une tige de métal, semblable à celles identifiées sur le vestige 1A200, a également été fixée dans la maçonnerie. La proximité avec 1A200 pourrait laisser croire que 1A100 a pu servir de base de soutènement à de la machinerie ou à un élément du mécanisme du moulin. La présence d'une tige de métal enfoncé dans la maçonnerie appuie d'ailleurs cette idée. Il demeure toutefois difficile d'expliquer la différence des matériaux		

entre 1A100 (maçonnerie) et 1A200 (béton) s'ils avaient tous deux une fonction apparentée.

Plancher de bois (1C50, 1D50 et 1E50)

Un plancher de bois brûlé a été découvert dans trois sondages situés entre les divers vestiges (1C, 1D et 1E). Deux sondages ont été pratiqués au sud du vestige 1A200 et un troisième dans l'espace intermédiaire entre 1A100 et 1A200. Les planches présentent des traces de carbonisation, surtout celles au sud du vestige 1A200. Il semble donc qu'un plancher de bois réunissait les trois vestiges.

Interprétation(s) préliminaire(s) :

Selon une enquête orale réalisée par M. Gaston Beaupré, résident de Saint-Vianney, auprès d'aînés du village, les ruines découvertes seraient celles du moulin Langlois. Ce moulin à scie aurait été construit en 1922 ou 1923 par Adélarde Gendron sur un terrain appartenant à Étienne Ouellet. Il aurait été détruit par les flammes à la fin de la décennie 1930.

Il est intéressant de constater que les données archéologiques et ethnographiques concordent. En effet, l'examen des données recueillies durant l'inventaire permet de démontrer que le site est clairement à vocation industrielle. On ne retrouve qu'un nombre infime d'artefacts à fonction domestique par rapport à ceux associés à une fonction industrielle (pièce de machinerie, lime en métal, brique réfractaire, etc.). De plus, le vestige 1A200, plateforme de béton parsemée d'épaisses tiges de métal, ne cadre nullement avec une occupation domestique. Également, la découverte de ce qui semble être du bran de scie concorde avec l'idée qu'il s'agit bien du moulin Langlois. Il est également évident que le site a été détruit par un incendie par les nombreuses traces d'altération par le feu sur les objets et structures, et par la présence de cendre et de charbon de bois dans les couches de sol. Enfin, les artefacts, même s'ils ne peuvent être associés à une fourchette de temps très précise, correspondent à ce qu'on s'attend à trouver sur un site occupé durant les années 1920 et 1930. Enfin, les données ethnographiques font directement référence au fait que les ruines du moulin Langlois ont été préservées à ciel ouvert à l'endroit où elles ont été découvertes.

Description des moyens de protection temporaires mis en place : Du ruban fluorescent rouge (*flag tape*) a été installé pour marquer l'emplacement des vestiges et la zone inventoriée. Chaque sondage a été remblayé et un bâton avec un ruban rouge a été placé au centre de chacun d'eux.

Autres commentaires :